LE PEUPLE BRETON

LA VERITE SUR CHEVENEMENT



LANGUE BRETONNE : LE BILAN (vrai) DE LA RENTREE SCOLAIRE

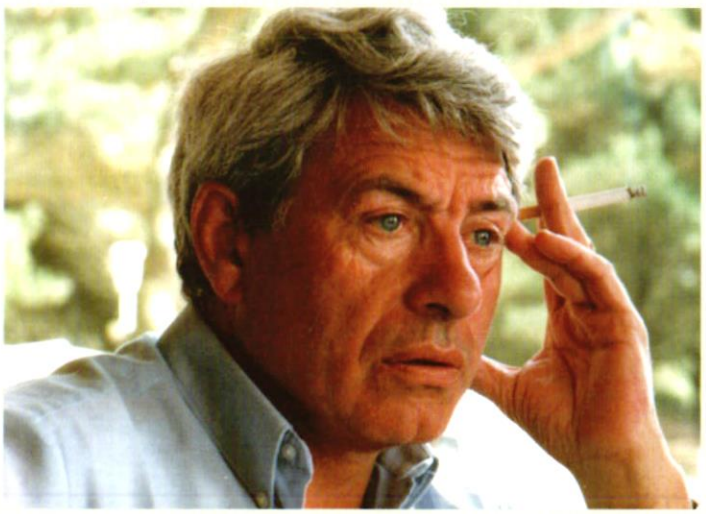
LE PEUPLE BRETON
Nj 430/ 20 F
AUJOURD HUI, TRE LIBRE, C EST TRE INFORM
HERE/OCTOBRE 1999

POBL VREIZH

José et Bové

Grand Père aussi, on l'appelait José. C'était à Quelneuc, Morbihan, le diminutif de Joseph. Cultivateur en quasi-autarcie, José n'a jamais connu là malbouffe standardisée. Il a vécu 84 ans en paix avec lui même et avec sa collectivité paysanne. Malgré la brucellose, le lait parfois contaminé par la tuberculose, la chiche-bouffe de l'hiver quand il n'y avait que le pain de ses cuissons, la soupe, le lard de son cochon, le cidre des mauvaises années qui gâtait les dents des gosses. S'il avait vécu un peu plus longtemps je ne suis pas certain qu'il aurait connu, lui, le Gallo, la révolution paysanne du Léon. Il aurait probablement mis du temps à l'approuver... Le saccage de son univers, l'arrivée des bulldozers, l'arrasement des talus avec l'hécatombe des petits chênes et des saules, la violence du remembrement l'auraient dépaysé au sens le plus cruel du terme. Heureusement pour lui, il n'a pas vu transformer dans les années 60-70 ses parcelles à taille humaine en plaine genre briarde. Il a quitté ce monde qui, pour lui, était un monde d'hectares à un chiffre sans envier ni maudire personne. Son bonheur était dans le pré bien qu'il ait su que celui de ses enfants était ailleurs et autrement.

José revient me parler quelquefois quand je marche à travers champs. «Tu l'connais ce gars Bové ?... J'irais ben l'voye. C'est-y loin d'Lourdes ? (pélerinage oblige !)... Larzac qui disent ?» Le Recteur ne serait plus capable de le menacer de pénitences s'il allait cotiser, comme je le parie, à la Confédération Paysanne. Alors il irait faire bouser, après la traite, ses six vaches, devant le plus proche Mac Do. Il mettrait dehors, gentiment mais fermement, après une bolée, le technico-commercial qui lui conseillerait n'importe quoi de transgénique. Il aurait trop peur d'avoir à élever des cochons à 5 pattes rendus aussi méchants que les abeilles tueuses d'Amérique. Il dirait quand même son chapelet pour les âmes du purgatoire «productivisse». Bref, il serait un résistant contre le tout ou rien de l'agroalimentaire et attellerait sa paire de boeufs aux caddies de



l'hypermarché en demandant poliment le juste prix pour son rayon de choux.

«C'te Chirac là, me murmure -t-il, y cause ben, faut d'la justice dans l'commerce. Pour maî y'a que l'Seigneur avec Marie et Anne qui règnent sur la planète, pas les Américains

- Allons Grand-Père, tu prêches toi aussi ?

- Nounna ! j'prêches point. Mais c'te Chirac qui cause, tchi qu'y fait ? Et c'te Jospin qu'est pas d'accord avec lui mais qui cause de même ?

- Ils font ce qu'ils peuvent, c'est la mondialisation.

- Dame yan, la mondia comme lu dis, mais y z'ont qu'à faire coume maî.

J'prends ma berouette et j'men va aîdeu l'gars qu'jai lu dans l'journal et qui r'fait des talus, j'prends ma fourche et j'm'en va aîdeu l'gars d'Hillion a r'tourneu l'fumier d'ses cochons».

-T'es passeïste Grand-Père, On n'vas pas t'écouter .

- T'chi qu'tu dis ? Qu'demain c'est pas hier? J'sais ben ça. Et si après demain c'est tout foutu? ; l'eau, l'cochon, la boune terre ? C'est «passéïsse» ça ? R'gardes ben mon gars. Tu vois not'Bretagne ? C'est qu'des bons gars ici mais y pensent que leur terre c'est qu'des quotas. On leur fait croire ça. Et qu'la farine de cadavres c'est mieux que l'trèfle et la luzerne... Mais y commencent à comprendre.

Mon portable sonne. Discret, avant de s'éclipser vers son nuage, José me désigne de la main un champ en fleur : bleu -mauve : Blé noir, le retour. Je me demandes si, à côté, ce n'est pas un carré de lin comme du temps où les toiles de Bretagne étaient renommées dans toute l'Europe. Pas fou le grand-père José. Lui non plus ne croit pas à «l'irréversibilité des situations établies».

- «Bouges toi un peu !» me disait-il quand j'avais dix ans.

- D'accord José, te fâches pas !

Et je me récite les vers de Gérard Le Gouic ....

«Je demande qu'il y ait en Bretagne,
dans chaque primevère un Breton,
je demande pour ce pays
d'humus et de colère,
un Breton dans chaque maison,
dans chaque ferme ou moulin,
un Breton à chaque porte ou croisée (...).
Je demande qu'il y ait un Breton
dans le cri de chaque Breton ».

Roger Gicquel

Souscription

Nous sommes un peu tristes ce mois-ci. La souscription mensuelle s'est un peu tassée. Mais il y a d'autres nouvelles, bien meilleures : l'opération d'abonnements couplés avec «Breizh-Info» a rapporté plus d'une centaine d'abonnés nouveaux à nos deux publications bretonnes. Et c'est ce qui compte : renforcer une presse bretonne libre et militante, c'est contribuer très directement à la défense et à la promotion de l'idée bretonne.

Merci d'avance à tous ceux qui, ce mois encore, arrondiront leur chèque d'abonnement ou de réabonnement, à ceux encore qui glissent sous une enveloppe le chèque du montant d'un paquet de cigarettes ou deux...

Fulup Richard, Le Blanc Mesnil : 50 F ; Patrick Cadorel, Rézé : 40 F ; Liam Fauchard, Bei/Baye : 90 F ; Brigitte Duchène, Moisdon La Rivière : 20 F ; Riwal Huon, Saint-Hernin : 40 F ; Patrick Pellen, Nantes : 40 F ; Mickaël Paul, Le Plessis Pate : 20 F ; G. Barrillot, Pornichet : 20 F ; Nevoux, Hennebont : 160 F ; Philippe Liria, Catalogne : 30 F ; Marie-Françoise Delipowski, Dinard : 40 F ; Yves Rémond, Saint-Hernin : 80 F ; Paskal An Houedeg, Langidig : 40 F ; Jean-François Millet, Plourivo : 40 F ; Gaëlle Querne, Paris : 20 F ; Christian Boucher, Vendomne : 40 F ; Pierre Davin, Saint Egrève : 40 F ; Michel Ezanno, Nantes : 40 F ; Yann Foucher, Saint-Germain La Blanche Herbe : 140 F ; Riwal Huon, Saint-Hern : 40 F ; Frédéric Le Floch, Vigneux-sur-Seine : 40 F ; Paul Cornet, Nantes : 40 F ; Sébastien Morvan, Plabenneg : 60 F ; Francis Trolez, Guidel : 40 F ; Jean-Paul Ciret, Saint-André : 140 F ; Roger Perrot, Trédarzec : 40 F. Total mois : **1.390 F.** Total année 1999 : **17.099 F.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication : Joël Guégan

Responsable de la rédaction : Ronan Leprohon

Rubriques culturelles : Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion : Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

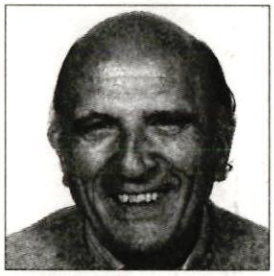
Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 3e trimestre 1999

Sommaire

Octobre
Here
1999



Il y a du gallo dans le PB de mois-ci : quelques lignes pour saluer notre ami Gilles Morin et beaucoup dans la bouche du père de notre chroniqueur Roger Giquel.

C'est que la Bretagne est multiple et belle et captivante dans sa diversité.

Le Peuple Breton, essaye, une fois encore, d'être le témoin – et l'acteur – de cette diversité.



La politique (p. 2, 4 et 5) c'est l'actualité bretonne vue avec l'esprit d'ouverture sur le monde qui nous caractérise.

Nos «têtes de Turcs» favorites ne sont pas oubliées : rassurez-vous pages 6 et 7 !

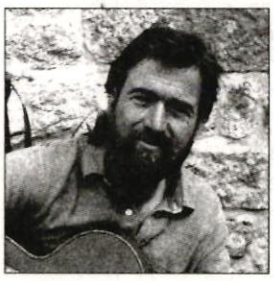
Ronan Divard s'est penché (p. 8 et 9) sur la francophonie : édifiant !

Seul dans toute la presse, ce numéro fait le point sur la rentrée scolaire dans les trois systèmes scolaires bretons : Dihun, Diwan, Div Yezh. En français (p. 10, 11 et 12) et en breton (p. 15). Comme tous les ans, ce dossier du Peuple Breton servira de référence.



L'économie est l'occasion (p. 18, 19 et 20) de poser les problèmes de la «malbouffe» et du nouveau syndicalisme paysan. En pleine actualité. Et avec des références : une interview de Patrick Guillerme.

Les rubriques internationales et culturelles sont au rendez-vous. Et vous êtes de plus en plus nombreux à nous écrire (p. 30 et 31). Nous nous réjouissons de ce dialogue.



Je vous souhaite une bonne lecture à tous.

Ronan Leprohon

Le crédit-photo de couverture : *Petite manifestante dans les rues de Landerneau.* Photo Div Yezh.

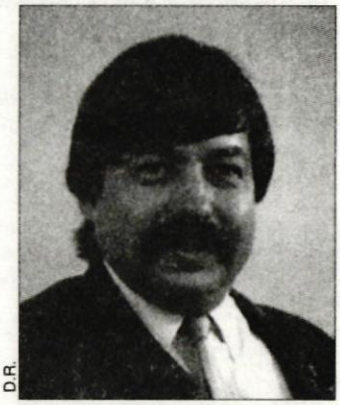
La dictature du taux de profit contre la volonté de vivre des peuples du monde



D.R.

Michel François

Le bureau politique de l'UDB s'est réuni le 19 septembre dernier, à Quimper. Ses réunions commencent en général par un tour d'horizon de l'actualité politique, économique et sociale, qui éclaire les débats ultérieurs. A Quimper, le rapport était rédigé par deux conseillers municipaux nantais, Michel François et Patrick Pellen. En voici quelques extraits.



D.R.

Patrick Pellen

Dans l'actualité des dernières semaines on relève de nombreuses manifestations de la mondialisation de l'économie, avec notamment les recherches d'un rang «mondial» dans l'industrie, les finances, la distribution, les médias : Elf et Total-Fina, BNP et Paribas et Société Générale, Carrefour et Promodès. Le scandale de Michelin (7.500 licenciements annoncés avec une délocalisation en cours aux Etats-Unis, malgré les bénéfices en hausse de 12,5 %) vient jeter une lumière crue sur les effets sociaux de cette dictature du taux de profit. Le secteur agro-alimentaire n'est pas en reste : pression de la grande distribution sur les petits producteurs, stérilisation des semences de deuxième génération, pressions en faveur des OGM et du bœuf aux hormones, farines animales trafiquées, etc. Les craintes pour notre santé s'ajoutent ici aux effets sociaux.

Aucun de ces événements ne restera sans effet en Bretagne, parce que la plupart des entreprises en cause comptent chez nous des salariés et des clients. Mais aussi des fournisseurs, parmi lesquels on ne saurait oublier les agriculteurs. Comment un parti breton pourrait-il, dans ses analyses et ses prises de position, faire abstraction de cette dimension de la réalité mondiale ?

Et comment pour y faire face, pourrait-il éluder la question de ses alliances ? Les rapporteurs de Quimper passent en revue plusieurs partenaires d'hier et d'aujourd'hui.

Les «sociaux-libéraux» aux commandes dans presque toute l'Europe représentent-ils vraiment les intérêts de celles et ceux qui les ont élus ? En France, ils flattent encore les pires jacobins, serrent dans leurs dossiers des plans de centrales nucléaires et tergiversent dans la lutte pour une alimentation saine, quand il faudrait de plus en plus mobiliser les consommateurs bafoués et les petits producteurs piégés...

Les Verts ont l'indéniable mérite d'avoir contribué à faire avancer le débat sur ces derniers points. Ils pourraient contribuer, dans le même esprit, à accélérer la «deuxième révolution agricole» dont la Bretagne a besoin et qui doit faire de la sûreté et de la qualité les caractéristiques majeures de nos productions. Les ambitions partisanes, les tentations intégristes, le centralisme parisien de leur appareil, l'approche souvent superficielle de la question bretonne, en font cependant, bon gré, mal gré, des partenaires à géométrie variable.

Avec ce qu'elle a révélé de haines récentes et de dérives fascisantes, l'agression de Lorient contre le stand de l'UDB appelait évidemment des réactions de condamnation et de solidarité de la part des mouvements bretons : elles ne sont pas venues... Cela renvoie sans doute à d'autres temps la concrétisation des rêves d'union, caressés sans convaincre en 1992, et qui sont ressassés par certains...

A la base de toutes ces formations, il y a cependant des hommes et des femmes de notre pays qui attendent plus de justice et plus de solidarité pour eux-mêmes ou pour leurs proches ; plus d'attention à la qualité de notre environnement ; plus de considération par les droits et la dignité des Bretons.

C'est d'abord pour qu'ils puissent mieux s'exprimer et décider que l'UDB propose un projet de statut particulier pour la Bretagne. C'est à eux qu'elle pensera aussi, lorsque l'examen de ses propres forces et faiblesses la conduira au cours des prochaines années, soit à négocier les alliances les plus utiles, soit à mettre en avant ses propres propositions, avec les candidats et candidates les plus aptes à les traduire dans les faits.

En même temps que les effets mal contrôlés de la mondialisation économique, les rapporteurs notèrent, dans l'actualité internationale, les nombreuses manifestations du vouloir-vivre des peuples du monde. Du Timor oriental à la Palestine, en passant par l'Irlande, le Kosovo et des dizaines d'autres, dont la Bretagne bien sûr. Sanglantes ou pacifiques, à la une des télévisions ou méconnues, ces luttes pour l'identité et la dignité sont aussi des luttes pour la vie, dans bien des cas.

Union Démocratique Bretonne

Pour une alimentation saine et de qualité : une pétition-carte postale contre les OGM et les farines animales

Depuis la fin juillet, l'UDB diffuse une pétition-carte postale contre l'utilisation des OGM et celle des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage.

Pour savoir ce que nous mangeons Exigeons une alimentation saine !



Ni farines animales, ni OGM

Une carte postale est destinée au Premier ministre, une autre au maire de la commune du signataire, chaque commune pouvant exclure des appels d'offres pour la restauration collective (cantines scolaires, foyers de personnes âgées, restaurants municipaux) les entreprises qui n'apporteraient pas la preuve qu'elles n'introduisent pas d'OGM ni de farines animales dans la fabrication de leurs produits. Une façon simple d'exercer sa citoyenneté dans un domaine qui nous concerne tous : la sécurité alimentaire.

Les 10.000 premiers exemplaires ont été diffusés à une vitesse record, ce qui témoigne de la sensibilisation des gens à ce problème de société.

Un second tirage de 5.000 pétitions-cartes postales est en cours. Vous pouvez en commander à l'adresse suivante : UDB, BP 203, 56102 An Oriant/Lorient cedex. En joignant des timbres ou un chèque de 5 F pour 1 exemplaire ; 20 F pour 5 ; 30 F pour 10 ou 40 F pour 20.

Gilles MORIN

Le galo se rechom anoet. Jill Morein 'taet yun dez ciun q'avan permeinz sa pormôvauncz lez daraènn anaéy. L'estórr est poént corr qitt. Je devon ben an gardae la remanbrauncz e l'ansyoedr asórfein qe le galo, la laungg romaènn de la Bertaèyn, seij maézoe reconeü.



Photo Le Peuple Breton

Gilles Morin (à droite avec des lunettes), lors d'une réunion des Amis du Parler Gallo en mai 1979, au café culturel La Kerouezée de Jugon-les-Lacs. De gauche à droite : Laurent Motrot, Yves Donguy, Daniel Thénadey, Fernand David.

Gilles Morin est mort à 47 ans. D'origine très modeste, ce Gallo du Pays de Lamballe avait brillamment réussi ses études d'histoire jusqu'à l'agrégation. Puis il rejoignit l'Association des Amis du Parler Gallo, à la fin des années 70. Travailleur acharné, il participa activement à la renaissance et à la reconnaissance du gallo, en publiant la revue *Le Lian*, en multipliant les études et les interventions. En 1983, le gallo fut reconnu, avec le créole et le tahitien, comme option au baccalauréat.

Ayant obtenu une année rémunérée pour préparer l'ENA, il se consacra à temps plein à la défense du gallo et à la structuration du mouvement pour le britto-roman de Haute-Bretagne.

Lorsque des postes d'enseignants et de conseillers pédagogiques furent enfin obtenus, le mouvement se déchira. De conflits en brouilles, Gilles Morin disparut des théâtres de l'action culturelle (Conseil culturel, commissions rectorales, associations). On se souviendra du brio avec lequel il animait les débats des assemblées gallèses de Plédéliac, puis de Concoret, de sa volonté constante de lier les combats pour le gallo et pour la langue bretonne, de sa participation à l'action et au débat au sein de l'UDB. Et aussi de son apport intellectuel important à une cause peu défendue jusque-là. Un camarade nous quitte, dont l'UDB peut être fière.

J.J.M.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

Le temps du mépris et le temps de la haine

L'opinion a été surprise puis effrayée du déchaînement de barbarie qui a marqué, hier en Bosnie et au Kosovo, aujourd'hui au Timor, les aspirations des peuples à la liberté. Les atrocités perpétrées par les milices de tout poil, glacent le sang d'horreur. Un demi-siècle après Auchwitz et les massacres de Sétif ! On désespère de l'humanité. Puis, pour se consoler, on se dit que ces bestialités sont le fait de primitifs, de soudards miliciens issus des rangs des Ducon-la-Joie de leurs pays...

Hélas ! Rien n'est moins vrai. En Serbie comme en Indonésie, la responsabilité des intellectuels est entière. Ecrivains, poètes, enseignants, journalistes, ils ont tous trempé dans l'horreur. Leurs noms, leurs réputations, leurs respectabilités ont servi de caution pour banaliser dans les consciences le mépris de l'autre puis l'inacceptable haine.

Alors, toujours pour se consoler, on se dit que heureusement chez nous il en va différemment et que nous sommes à l'abri de pareilles dérives dramatiques. Est-ce si sûr ?

Je prendrai deux exemples récents et tout proches. Dans une publication intitulée "Impact médecin hebdo", le 4 et le 11 juin derniers, deux intellectuels : Jean-Michel Ulmann et le journaliste Hervé Claude se sont successivement exprimés sur notre combat identitaire. Le temps du mépris est arrivé !

Jean-Michel Ulmann débute bien. Par une charge contre la Charte européenne sur la protection de nos langues. "Kenavo !" commence-t-il, rigolard, avec le seul mot de breton qu'il connaisse. "Kenavo !", comme si on disait hier "Y'a bon !" chez les Ducon-la-Joie quand apparaissait un "nègre", comme on disait aussi. Et les nègres, c'est bien connu, ça vit en tribu et non pas en peuple. Et nous y sommes chez Ulmann : "Parlez de solidarité internationale ; on vous répond région, clocher, tribu, canton"...

Et l'intellectuel de continuer : "Le XXIe siècle s'annonce petit, sectaire, réducteur". Car c'est bien connu, ce sont les petits qui sont sectaires. Pas les impérialistes, ni les colonialistes... Avant-hier en Algérie et hier au Kosovo, ce sont les petits "bougnouls" qui empêchaient par leur sectarisme la Grande France ou la Grande Serbie. Les salauds ! Et pourquoi ? Ulmann l'explique : "Ils revendiquent la reconnaissance d'une identité culturelle qui n'est jamais qu'un pittoresque folklore consanguin". Dans ces conditions, un petit coup d'épuration ethnique ne fera pas de mal, n'est-ce pas Ulmann, pour nous débarrasser de ce pittoresque superflu ?

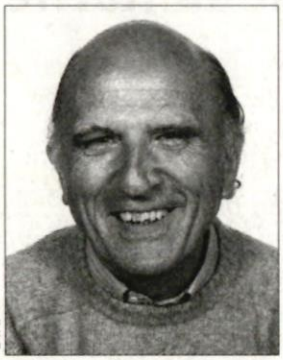
Ça ne choquera d'ailleurs pas Hervé Claude. Celui qui fut un modèle de probité journalistique, quelqu'un que nous fûmes nombreux à admirer, vit une partie de sa vie en Morbihan. Il est triste aujourd'hui : son épicier apprend le breton ! "Je suis resté sans voix. J'avais envie de lui dire qu'il ferait mieux d'apprendre l'anglais." Est-ce si sûr, Hervé Claude : cela ne mettrait-il pas la francophonie en danger ? Et après avoir appuyé tout son raisonnement actuel sur l'opinion d'un mémorialiste du XIXe siècle (Jean-Marie Déguignet) à propos des Bretons et du breton – comme si un journaliste admettrait de fonder une opinion sur la question algérienne d'aujourd'hui sur les mémoires d'un officier de Bugeaud, collectionneur d'oreilles d'Arabes massacrés ! – Hervé Claude conclut : "Aujourd'hui, l'Europe impuissante assiste à une poussée brutale de tous les nationalismes régionaux." Parce que, c'est bien connu, les brutaux, ce sont les régionalistes. D'ailleurs on a assez parlé des massacres de Français par les Bretons et les Vendéens...

Il ajoute : "Mais qui écoute Jean-Marie Déguignet au moment où ces fanatismes font encore tant de morts dans les Balkans, en Irlande du Nord, à Chypre ou en Corse ?" Ainsi les responsabilités sont clairement établies chez cet intellectuel : les Kosovars victimes de la barbarie grand-serbe ? Coupables ! Les catholiques de l'Ulster opprimés dans leur île par police et armée britanniques ? Coupables ! Les Chypriotes grecs envahis par l'armée turque ? Coupables !

Ah, ces salauds de "nationalistes régionaux" !

Quand des voix, comme celles de Ulmann et Claude, se font ainsi entendre ; c'est la raison et la liberté qui sont menacées. Le temps du mépris précède de peu le temps de la haine...

Ronan LEPROHON


D.R.

Lettre à un collègue socialiste

Cela fait déjà un bon moment que les méfaits du turbocapitalisme se multiplient. La chronique de Yann Fiévet, le «leurre de vérité» donne là dessus aux lecteurs du «P.B.» une accumulation d'informations et des analyses saisissantes !

Depuis quelques mois particulièrement on a pris conscience de la place des fonds de pension américains qui possèdent souvent presque la moitié des actions de groupes européens. On se rassure comme on peut. Un titre du «Télégramme», à propos du rachat d'une usine (dans l'agroalimentaire du côté de Quimper), disait «l'argent sera américain, mais l'identité restera bretonne». Nous voilà pleins de santé dans la tête !... Mais quelle que soit l'identité, si les fonds de pension ont le pouvoir, il faudra de la rentabilité à plus de 10 %... Produit en Bretagne, mais à coups de pied aux fesses s'il le faut.

A un niveau plus général encore, les coups de folie de la Bourse se multiplient, faisant et défaisant la prospérité d'une société sans lien logique avec sa valeur technique ou sociale...

Dans ces conditions la maison Michelin, qui s'est toujours comportée comme un guide avec paternalisme sur un fond d'esprit réactionnaire, n'avait aucune raison de se poser des questions avant d'annoncer à la fois des bénéfices confortables et un plan de licenciements musclé. Aucune contradiction dans la logique turbocap. On gère «comme une entreprise». Comme une entreprise bien gérée, bien entendue. Parce que c'est vrai qu'il y a encore des entreprises gérées par des malpropres qui n'ont pas compris les règles du jeu du toujours plus !

Là-dessus intervient Jospin à la télé, pour dire à peu près «J'ose point». J'ose point bousculer Michelin car je peux pneu ... On peut admettre que la mondialisation actuelle de l'économie ne laisse plus à l'Etat les mêmes pouvoirs que du temps de Pompidou. Le chantage au déménagement s'appuyant sur une chasse à la main d'œuvre bon marché à l'échelle planétaire a fait assez de dégâts pour qu'on situe en gros le rapport de forces. Néanmoins on ne fera croire à personne qu'un pouvoir politique un tant soit peu déterminé n'a plus aucun moyen de rétorsion. D'autant plus qu'un déménagement vers l'étranger ne comporte pas que des avantages, y compris au plan de l'image... Dans tous les cas, à quoi bon avoir un gouvernement pluriellement à gauche si c'est pour s'incliner devant le pétainisme économique ?

Dans la foulée, on apprend que l'Agence France Presse subirait un changement de statut qui permettrait à des capitaux privés d'y prendre du pouvoir !

La honte ! La dégradation de la situation, dans un sens favorable aux pouvoirs d'argent n'est-elle pas suffisante ? Aucune illusion à se faire ! Des capitaux privés dans une structure d'information c'est, qu'on le veuille ou non, à court ou à moyen terme, une autocensure ou une censure directe, brutale ou feutrée. Quelles que soient les déclarations hypocrites, les protestations mondaines... le constat d'une dérive est tellement évident.

Le matraquage idéologique atteint les sommets quand on publie (comme une info !) des «sondages» où l'homme de la rue est amené à reprendre à son compte les thèmes développés jour après jour par des «journalistes». Que ces journalistes aient été bien orientés avant leur recrutement ou qu'ils soient devenus serviles, peu importe. Le résultat est là ! Sous les apparences d'une certaine liberté individuelle, le contrôle s'opère à un niveau convenable... Faisons leur confiance pour la défense et l'illustration des valeurs essentielles.

Alors, cher collègue socialiste, on s'écrase devant tout ça ? C'est ça la citoyenneté ?

Joël GUEGAN
Adjoint au maire de Lorient

Mais que fait la police ?

Le ministère français de l'Intérieur édite un mensuel intitulé *"Civique"*. Tout un programme. On y trouve habituellement des articles vantant le savoir-faire de la police française. Jusque-là, rien d'anormal. Mais le numéro de juin nous a réservé une belle surprise en consacrant un dossier de fond à la police allemande, ou plutôt aux polices car la particularité de l'Allemagne en la matière est d'attribuer de nombreuses compétences aux seize laender (régions autonomes). Et le plus surprenant, c'est le regard très positif que la revue *"Civique"* porte sur ce fédéralisme policier.

Voici quelques morceaux choisis :

"Dans un Etat fédéral comme l'Allemagne, une direction générale de la police, centralisée et ramifiée dans les régions, n'a pas de sens. Constituée de seize Laender, la république fédérale d'Allemagne dispose de seize polices, de seize ministres de l'Intérieur (...). La Bundeskriminalamt (BKA ou Office fédéral de police criminelle) n'a aucune autorité sur les polices des Laender. Dans la pratique, l'attribution de compétences ne lui est reconnue que sur 5 % des affaires, les 95 % restants étant laissés aux Laender. La coordination des offices criminels des Laender (LKA) est toutefois de ses compétences, son rôle étant de faciliter les collaborations et les soutiens (...). Face à un centralisme fort, à la française, la réponse du fédéralisme allemand repose sur le savoir-faire commun de différences reconnues et entretenues."

Et la revue *"Civique"* nous offre le meilleur en conclusion, dans un article intitulé *"Administration territoriale : l'unité par la diversité"*. On y lit que *"L'esprit qui règne (entre les différents niveaux d'administration) est celui du dialogue, de la collaboration, de la complémentarité et du respect de la différence. (...) Comme le souligne la revue La Lettre d'Allemagne du 12 novembre 1998 : "Si l'Allemagne s'engage sur la voie d'un renforcement des Laender, elle prendra une nouvelle avance dans l'adaptation de son territoire à la configuration européenne déconcentrée qui s'imposera sans nul doute dans les années à venir."*

Des autonomistes au cœur du système Chevènement ! On se demande ce que fait le pensionnaire de la place Beauvau face à ces menées séditieuses qui visent, à l'évidence, à saper le moral des troupes national-républicaines.

C.G.

La vérité sur Chevènement

Jean-Pierre Chevènement est un provocateur professionnel. Incapable d'influer sur la vie politique en dépit du poste ministériel qui est le sien et de l'élan de sympathie bien naturel qui a suivi son accident opératoire, il a compris que seules les petites phrases assassines pouvaient encore lui permettre d'attirer l'attention des médias. A cet égard, les Bretons sont particulièrement gâtés. Après qu'il eût traité les partisans de la réunification administrative de la Bretagne de *"pèlerins"*, Chevènement a remis ça fin août en affirmant, en terre catalane, que la revendication en faveur de la ratification de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires était le fait de *"petites minorités activistes"*.

Mais il est des mots comme "activiste" qu'il vaut mieux éviter quand on a le passé de Chevènement. Le site internet du Réseau Voltaire, une association dont le conseil d'administration compte des représentants des partis de gauche français, présente une biographie de chacun des ministres en exercice. Et sur Chevènement on en apprend de belles. Elève à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, il dédia son mémoire d'études, "La Droite nationaliste face à l'Allemagne", à Raoul Girardet, responsable de la propagande à l'OAS. Mobilisé en 1961-62, *"il se bat avec conviction pour "l'Algérie Française " comme sous-lieutenant". "Il continue ses études à l'ENA où il fréquente "Patrie et Progrès" un groupe nationaliste-social, issu de la Synarchie (*), prônant l'élitisme technocratique... Il s'y lie notamment à d'autres énarques comme Alain Gomez et Didier Motchane"* (le premier fut patron de plusieurs entreprises publiques sous Mitterrand et le second est député MDC).



Depuis les années 80, Chevènement *"anime l'Association franco-irakienne de coopération économique (AFICE) de Gilles Munier (militant pro-arabe et anti-israélien issu du groupe national-révolutionnaire, un courant d'extrême-droite, Jeune Europe"). "C'est par nationalisme qu'il s'associe en 1996 à un appel d'une association d'extrême-droite, l'Alliance Population et Avenir, présidée par Philippe Rossillon, fondateur de Patrie et Progrès. Aux côtés de Christine Boutin, Philippe de Villiers et Jean Foyer (ancien maire de Tours), il affirme que l'Etat doit s'immiscer dans la vie privée des citoyens pour développer une politique familiale nataliste".*

Il est des informations que tout démocrate breton est en droit de connaître et de diffuser.

K.G.

(*) La Synarchie est un courant de pensée fondé à la fin du XIX[e] siècle et qui s'est développé pendant l'entre-deux-guerres. Le Réseau Voltaire nous dit que *"ses partisans rêvaient d'exercer le pouvoir au nom de leurs compétences techniques et sous l'autorité politique d'un "collège de grands initiés" qui, ignorant la lutte des classes, transcenderait le clivage droite-gauche".*

Parole d'expert !

L'Etat est "un grand corps amaigri, sans muscles, sans chair, la peau collée sur les os, avec un cerveau trop lourd et un système nerveux engourdi. Cette allure de grand malade, c'est au département qu'il la doit... On ne pourra, en France, parler de vie locale tant que subsistera l'actuelle division administrative, son cadre et ses autorités."(1)

(1) Debré (Michel), *Mort de l'Etat républicain*, Gallimard, 1947.

Au sujet des diatribes antirégionalistes de certains dirigeants de Force Ouvrière

L'Union démocratique bretonne (Fédération du Finistère) exprime sa stupeur et son incompréhension à la suite des propos aberrants tenus par les représentants du Finistère et de Loire-Atlantique de Force Ouvrière. Ces responsables départementaux ont cru bon de se déclarer opposés à la régionalisation, hostiles à la signature de la charte des langues, inquiets du développement de Diwan et ont été jusqu'à déplorer que le Conseil régional recrute un bretonnant pour occuper un emploi de traducteur français-breton ! Ils estiment, en outre, que la Bretagne est une notion arbitraire et qu'il est dégradant d'être considérés comme une minorité (les adhérents de Force Ouvrière qui sont minoritaires dans leur entreprise apprécieront) ! Qu'un réquisitoire antirégionaliste aussi violent émane d'un nationaliste réactionnaire du type Pasqua, Chevènement ou Le Pen est dans la logique des choses. Qu'il soit l'œuvre de responsables d'un syndicat de travailleurs est autrement étonnant et inquiétant. L'U.D.B., qui compte dans ses rangs nombre de militants syndicaux et a participé à de multiples luttes sociales, a toujours manifesté respect et amitié à l'égard de ceux qui se dévouent pour défendre et promouvoir les droits des travailleurs. Elle n'imagine pas un seul instant que les discours affligeants qui ont été rapportés puissent exprimer le sentiment de la majorité des adhérents bretons de Force Ouvrière et considère qu'il ne s'agit que du reflet des fantasmes d'une poignée de sectaires fanatiques.

En ce qui concerne les menaces que la régionalisation ferait peser sur le statut des fonctionnaires et sur la législation du travail, l'U.D.B. tient à rappeler sa position. Le «projet de statut particulier pour la Bretagne» qu'elle a adopté récemment exclut formellement le démantèlement du statut de la Fonction publique et précise que la Région assurera pleinement le respect de la législation sociale et ne pourra intervenir que dans le sens d'une amélioration des conditions de travail. Dans le projet de l'U.D.B., le développement du pouvoir régional et le progrès social sont deux aspects absolument et définitivement indissociables.

Scandale : l'ancien gouverneur colonial était un esclavagiste !

Gros temps du côté de notre ami Raymond Marcellin. L'inoubliable Marcellin, qui, après avoir placé ses belles années sous le signe de la francisque, collectionna les postes ministériels et fut appelé par de Gaulle le 31 mai 1968 pour mater « la chienlit révolutionnaire ». Symbole de l'ordre et de la morale, adepte de la politique de la main de fer dans le gant de fer, ce bon vieux Marcellin se signala à maintes reprises par son zèle anti-breton, n'hésitant pas à faire verbaliser les automobilistes dont le véhicule arborait un Bzh. Pendant 34 ans, ce colonialiste pur sucre administra son fief morbihanais depuis son bureau parisien, relayé sur le terrain par quelques zélés domestiques indigènes. C'est justement à propos d'une histoire de domestique que « Raymond la matraque » est tombé. En 1988 arrive à Paris une réfugiée péruvienne qui désire rejoindre son mari, lequel travaille tout à fait légalement sur le sol français. Or, il se trouve que cette femme ne remplit pas les conditions du regroupement familial. Qu'à cela ne tienne, les Marcellin, n'écoutant que leur grand cœur, vont s'attacher à lui sauver la mise. Après s'être retrouvée par hasard femme du ménage du fils Marcellin, elle passe en 1990 au service du père. Qui ne la déclare à aucun organisme social. Et pour cause ! Pendant huit ans, de 9 heures à 18 heures, du lundi au samedi, elle œuvrera dans le grand appartement de Raymond Marcellin. Qui, magnanime, lui octroie chaque semaine un pourboire : c'est tantôt 500 F, parfois 800 F, voire 1 000 F les semaines fastes. C'est selon l'humeur du moment ou le contenu de ses poches.



Là où « Raymond la schlague » charrie un peu, c'est lorsqu'il entreprend de faire travailler « Joséphine » le dimanche. Pourquoi se gêner, après tout ? Refus de notre réfugiée qui est renvoyée séance tenante, le 21 novembre 1998. Et qui décide de porter plainte. Léger vent de panique chez l'ami Marcellin qui se précipite à l'Urssaf pour régulariser trois ans de cotisations (80 000 F) et envoie par courrier trois ans de bulletins de paye à Joséphine. Grossière manœuvre qui n'empêche pas le pourfendeur de la chienlit d'être cité à comparaître devant le conseil des prud'hommes. L'avocat plaide l'altruisme de son client. Raymond n'aurait en fait considéré que l'intérêt de sa femme de ménage : « Au-delà de 70 ans, on est dispensé des cotisations patronales et donc la déclaration de cette dernière n'aurait eu pour seul effet que de réduire sa rémunération ». Ce n'est pas idiot. Vous vous rendez compte : sans la présence d'esprit du père Marcellin, peut-être que les gages de Joséphine seraient descendus à 300 F par semaine. En plus, elle n'a pas été vraiment licenciée : « c'est elle qui a quitté son poste pour ne plus revenir ». Quelle ingratitude ! Alors que c'est sûrement pour assurer sa sécurité en évitant qu'elle ne soit trop souvent dehors que Marcellin lui avait gentiment suggéré de bosser le dimanche. Notre généreux mécène n'a pas attendri le cœur des juges qui l'ont condamné à verser 162 188 F à Joséphine.

Quelle triste époque ! Après Guichard traité comme un malpropre pour de vulgaires histoires de pinard, voilà Marcellin épinglé à son tour. Un crépuscule bien pathétique pour les vieux satrapes qui naguère régnèrent en Bretagne. Décidément, on ne respecte plus rien.

R.D.

Sommet de Moncton : quelques couacs dans la symphonie francophone

Du 3 au 6 septembre, le 8e Sommet de la Francophonie a réuni 52 chefs d'Etat et de gouvernement dans la riante cité canadienne de Moncton. L'occasion d'un petit voyage sur la planète francophone.

Le multilinguisme, c'est la lutte du français contre l'anglais

« Le pire, pour la France comme pour ses partenaires, serait que l'uniformisation culturelle et linguistique, c'est-à-dire la domination d'une culture sur toutes les autres, soit fatale à nos valeurs. Derrière une langue, il y a une histoire, des concepts, des principes de droit ». De qui émanent ces fortes et nobles paroles, ce plaidoyer en faveur du multilinguisme ? De notre compatriote Charles Josselin himself. Charles Josselin, qui, en tant que ministre à la Coopération et à la Francophonie, a eu l'immense privilège d'ouvrir le 8e sommet de la dite « Francophonie ». Quelques jours plus tard, Chirac, en visite chez les Inuits, en a rajouté dans l'exaltation des identités culturelles en applaudissant avec enthousiasme la naissance du Nunavut, « étape historique pour les premières nations et, au-delà, pour tous ceux qui se battent pour leur identité à l'heure de la mondialisation ». Et l'on se dit que ce qui est vrai pour le français ou l'esquimau doit l'être, à l'évidence, pour le breton ou le basque. Nous n'avons rien compris. Cela n'a rien à voir : notre langue – combien de fois faudra-t-il nous le rappeler ? – est contraire à LA Constitution. Interrogé sur la question, Josselin essaie de botter piteusement en touche : « ma conception de la Francophonie est une conception ouverte, pour le multilinguisme afin de préserver les richesses culturelles. Dans ce patrimoine, il y a les langues régionales. J'espère bien que la Francophonie saura, autour du français langue commune, aider aussi les langues africaines. Des projets spécifiques sont en marche ». Si, si, vous avez bien lu ! On avait déjà ouï dire que le breton était un élément du patrimoine de la France, mais, jusqu'à présent, personne n'avait encore énoncé l'absurdité que le breton, l'alsacien, le basque et les langues africaines devaient être considérés comme des éléments du patrimoine de la Francophonie. C'est assurément une conception on ne peut plus ouverte...

Mais, l'heure est grave et il n'est plus temps de s'attarder sur ces querelles subalternes. Ce qui importe, c'est de se serrer les coudes dans le combat contre l'anglais, l'ennemi absolu. Toutes les autres langues doivent être mobilisées, dans une Sainte-Alliance, et lutter pour le français, seule alternative valable à l'anglais : « le combat que nous menons, il faut le mener au nom du multilinguisme. C'est la seule manière de gagner la bataille. Il faut des alliances avec ceux qui parlent espagnol, italien, allemand... ». L'anglais, à l'évidence, ne pourra que succomber sous le nombre des croisés, même si la constitution de cette Grande Armée impose quelques fâcheuses concessions : « si l'on veut que notre langue soit enseignée à l'étranger, il faut enseigner chez nous les langues étrangères. ». Ce n'est pas totalement idiot...

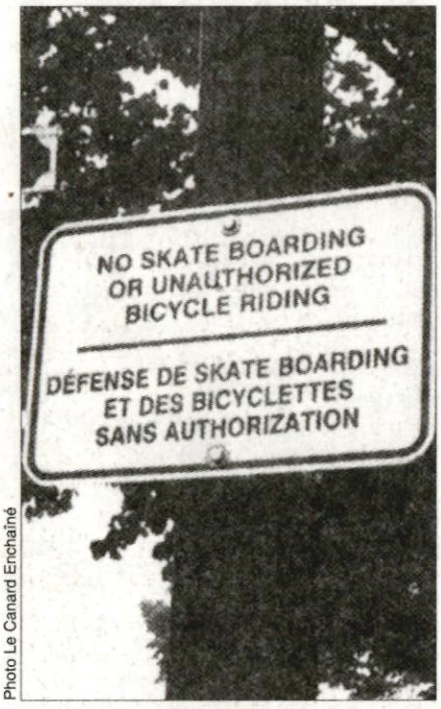


Photo Le Canard Enchaîné

Le bilinguisme dans les rues de Moncton.

Le plus stupéfiant, c'est que le protectionnisme culturel des Français s'exerce également à l'encontre des autres pays francophones : c'est ainsi que les pays africains et le Québec réclament en vain qu'une convention culturelle affirme « le droit à la circulation des artistes et des biens culturels dans l'espace francophone ». La France s'y oppose.

La Francophonie : un pouvoir d'attraction qui ne se dément pas

Pas de doute, la Francophonie a le vent en poupe. D'ailleurs, ça se bouscule tellement au portillon qu'on est obligé de refuser du monde : l'Albanie, la Pologne, la Lituanie, la Slovénie, la République tchèque, la Macédoine... aspirent ainsi à faire partie de la grande famille francophone. Cet afflux de demandes amène Josselin à se poser une question existentielle : « jusqu'où aller trop loin dans l'extension du périmètre de la Francophonie ? ». Pour opérer le tri dans cette cohue de soupirants, il faut imposer des conditions draconiennes comme « la pratique de la langue (sic), le statut du français dans l'enseignement... ». Avis à tous ceux qui penseraient que la Francophonie est une auberge espagnole ! Mais, comme on ne peut pas tout de même décourager les bonnes volontés, on a imaginé d'instaurer une antichambre avec deux statuts : Etat associé et observateur. Cette année, on a distribué quelques galons : l'Albanie et la Macédoine sont ainsi devenues « Etats associés » tandis que la Lituanie, la Slovénie et la République tchèque décrochaient le rang d'observateurs.

Quelques dysfonctionnements mineurs

Bien sûr, tout n'est pas idyllique dans le monde de la Francophonie. "Le Canard Enchaîné" du 1er septembre persifle sur le choix du Nouveau-Brunswick et, par pure méchanceté, exhibe deux exemples des panneaux bilingues locaux, où les inscriptions en français sont assez éloignées de la langue de Molière.

Par ailleurs, l'Agence universitaire de la Francophonie, créée en 1961 pour réunir les universités de langue française (300 universités membres), est dans la tourmente depuis qu'un magistrat de la Cour des Comptes s'est avisé de publier un rapport à la requête des pays qui subventionnent cette honorable institution. Josselin parle pudiquement de « dysfonctionnements » lorsqu'il évoque ce fleuron de la Francophonie. Le mot ne paraît pas outrancier pour désigner la manière dont un certain Michel Guillou, R.P.R. bon teint, gère ses 230

millions de francs de budget annuel. L'agence aurait été saisie par la folie des grandeurs : dépenses extravagantes, train de vie pharaonique, absence d'appel d'offres et favoritisme éhonté. Le cas du sieur Guillou est particulièrement édifiant : il bénéficie à titre personnel d'un million de francs, dont un tiers lui est versé au titre d'indemnité d'expatriation, au motif que le siège de l'agence se trouve à Montréal (une villa y est d'ailleurs mise à sa disposition). Le problème est que notre Guillou passe le plus clair de son temps à Paris, où se trouvent la plupart des instances francophones. Mais, bien loin de renoncer, dans un bel élan de civisme, à des indemnités d'expatriation qui ne se justifient guère, il gagne sur les deux tableaux en y ajoutant 70 000 francs pour frais de mission à Paris ! Par ailleurs, les patrons de l'institution ont adopté l'aimable habitude de puiser dans les caisses des « avances sur salaires » qu'ils remboursent quand bon leur semble (c'est-à-dire pas très rapidement). Il s'agit, – paraît-il – de la culture sociale (sic) de la maison. Mais, promis, juré – Chirac s'y est engagé –, il y aura des sanctions après le sommet et la contribution financière de la France à l'agence sera conditionnée à une « indispensable refondation ».

Des dictateurs dans la famille francophone ? Allons donc !

Mais le pire n'est pas là. Si le sommet est terni, c'est surtout de la faute de ces empêcheurs de parler français en rond qui ont cru bon de souligner que tous les pays présents ne présentaient pas de solides garanties en matière de Droits de l'homme et de respect de la liberté de la presse. C'est ainsi qu'Amnesty a recensé pas moins de 35 pays francophones violant les Droits de l'homme et que « Reporters Sans Frontières » a révélé que 15 pays – dont 13 africains – ne respectaient pas la liberté de la presse. Du coup, « Reporters Sans Frontières » a organisé une campagne de communication qui fait un peu désordre ! La presse canadienne anglophone s'en est naturellement donnée à cœur joie et Anne Sainte-Marie, porte-parole locale d'Amnesty n'a pas hésité à déclarer que « les francophones sont très bons pour signer des déclarations et très mauvais pour les appliquer. »

Mais, les propos les plus sévères ont été le fait de l'un des chefs d'Etat présents. Le président du Mali, Alpha Oumar Konaré, a souligné que la francophonie ne respectera les valeurs qu'elle professe qu'en cessant de « garder le silence quand les droits humains sont bafoués » et a souligné la tragédie que connaît la jeunesse en maints endroits : enrôlés en masse comme enfants-soldats, « forçats du travail clandestin », les jeunes cherchent à fuir des pays où envoyer un enfant sur deux à l'école « constitue déjà un défi ». Ils s'enfuient « dans un train d'atterrissage ou au risque de se noyer dans la mer ». Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, a renchéri en réclamant « une Francophonie composée de pays où la primauté du droit et le respect des droits de la personne sont des principes bien ancrés, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement ». Et d'émettre le souhait, comme à Hanoi en 1997, que la Francophonie n'hésite pas à exclure les dictateurs de ses rangs, à l'instar du Commonwealth, qui a exclu jadis l'Afrique du Sud et, plus récemment, le Nigeria. Jacques Chirac a été fort ennuyé de ces polémiques. Il a minimisé le problème en reconnaissant que siégeaient au sein de mouvement des pays indignes de la Francophonie – « mais il n'y en a pas beaucoup ». L'idée de mesures d'exclusion a été balayée d'emblée. Et puis, comme le dit l'ineffable Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de la Francophonie et partisan d'une « approche pragmatique », ces idées démocratiques sont fort prématurées : « il faut laisser à la Francophonie le temps de mûrir... Dans certains cas, il faut parfois mettre l'accent sur le développement et passer la démocratisation au second plan ? A quoi sert la démocratie si 70 % de la population sont analphabètes ». Voilà de quoi encourager les dictateurs à mettre rapidement en œuvre des programmes éducatifs ! Monsieur le secrétaire général n'est d'ailleurs pas très regardant sur le choix de ses interlocuteurs. Dès lors qu'ils parlent français... En janvier, il a ainsi rencontré au Cambodge le délicieux Khieu Sampan, ancien président du « Kampuchéa Démocratique » et a estimé, face à la vague de critiques, qu'il n'avait pas à se prononcer sur l'opportunité de le juger ou pas. Disons que la pédagogie démocratique est lente à produire des effets et que, pour l'heure, ce sont en fait les dictateurs qui choisissent de siéger ou de ne pas siéger.



Photo Reporters sans frontières

Mais, il ne faut pas croire que la France est totalement insensible aux critiques. La preuve : la délégation française a proposé de créer un « observatoire des droits de l'homme » (déjà annoncé en 1997). Enfin, on aurait une structure un peu plus objective qu'Amnesty International (vous pensez, une association qui porte un nom anglais !). Il faut, de plus, contrer quelques initiatives malvenues. Un sommet parallèle, associatif et syndical et – paraît-il – extrêmement vivifiant, a ainsi été organisé à Moncton, sur le thème « Même langue, mêmes droits ». Charles Josselin a demandé à Boutros-Ghali d'assurer un contact avec ces factieux, car il ne faudrait pas que l'on se trouve avec « une Francophonie officielle d'un côté et une Francophonie de la société civile de l'autre ». Qu'on se le dise, la Francophonie doit être « Une et Indivisible ».

Ronan DIVARD

Langue bretonne : Un grand chantier...



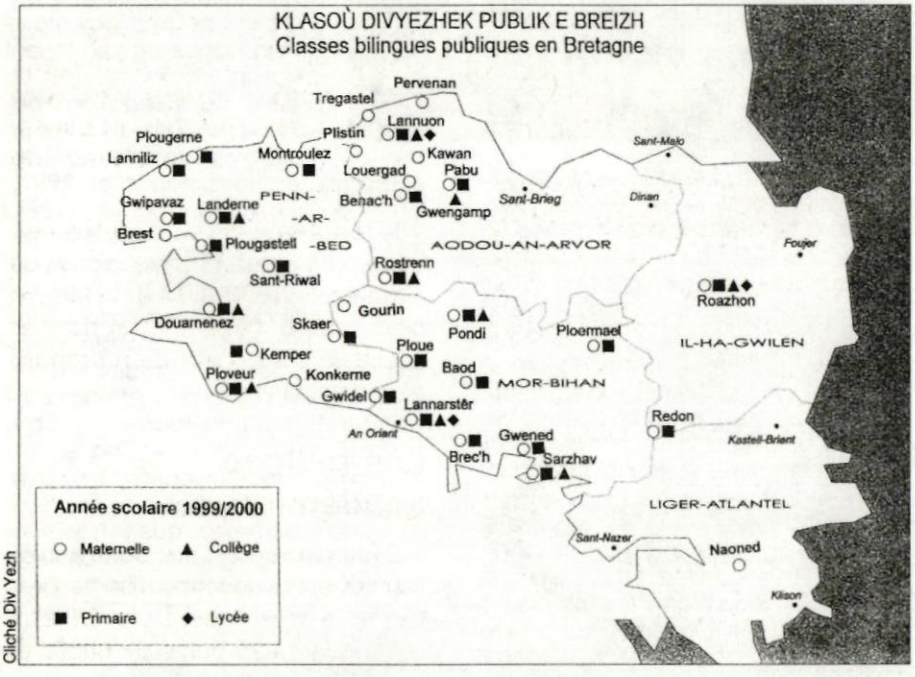
Photo Le Peuple Breton

A Vannes, les parents d'élèves Diwan construisent la cantine de leurs propres mains !

Il y a de multiples manières d'apprendre le breton. Nous ne parlons ici que du développement de l'enseignement bilingue dans les trois systèmes d'enseignement : Associatif Diwan, Public ou Privé catholique. A quelques unités près, ils sont 5.662 jeunes et enfants à avoir pris le chemin des écoles bilingues dans les cinq départements bretons, contre 4.802 l'année dernière, 4.011 en 1997 et 3.412 en 1996. Soit cette année une progression de 876 élèves et globalement plus 18 %.

Si la progression en nombre est la plus forte enregistrée, celle en pourcentage baisse un peu (18 % au lieu de 20 % l'an dernier) ; cela n'est dû qu'aux nombreux refus d'ouvertures enregistrés un peu partout, dans le public comme dans le privé, aux difficultés de Diwan à subir une fausse interprétation de la loi Falloux concernant les locaux et l'application de la loi imposant 5 ans pour la prise en charge des maîtres, comme à l'absence voulue de toute politique linguistique de la part de l'Etat.

Diwan accueille 2.251 élèves de la maternelle au lycée (plus 13 %), l'enseignement public 1.942 (plus 21 %) et l'enseignement catholique 1.469 (plus 24 %). Il y a 2.692 enfants dans les classes maternelles, 2.170 dans les classes primaires, 654 jeunes dans les collèges et 146 dans les lycées.



Cliché Div Yezh

Avec sa récente implantation nantaise, Div Yezh est présent désormais dans les 5 départements bretons.

Il convient de préciser que seuls le lycée et les trois collèges Diwan peuvent être qualifiés de bilingues. Dans ceux du public et du privé, il s'agit le plus généralement d'un suivi de type bilingue, comprenant l'enseignement de la langue et d'une ou plusieurs matières en breton. Par ailleurs tous les chiffres cités peuvent varier de quelques unités en plus ou en moins ici ou là.

Comme l'an dernier 11 nouveaux sites ont été créés, 6 dans le public à Plestin, Penvénan, Brest, Concarneau, Gourin et Nantes, 3 dans le privé catholique à Plouescat, Vannes et Nantes et 2 à Diwan à Guérande et Auray. Il y en a maintenant 94 dans le primaire : 28 Diwan, 35 dans l'enseignement public et 31 dans l'enseignement privé catholique.

Ces chiffres sont sympathiques, mais ils restent totalement insuffisants pour assurer un avenir à la langue bretonne. Seulement 70 villes ou communes de Bretagne ont au moins un site primaire bilingue. Le choix est donc très limité. 95 % des enfants de Bretagne n'ont toujours aucun accès possible au breton sous quelque forme que ce soit.

Répartition des élèves bilingues par systèmes et niveaux pour la Bretagne

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	TOTAL	Evolution	En %	Sites primaires
Diwan	933	830	400	88	2251	(+) 255	13	28
Public	1007	686	194	55	1942	(+) 333	21	35
Privé	752	654	60	3	1469	(+) 288	24	31
TOTAL	2692	2170	654	146	5662	876	18	94

Répartition des élèves bilingues par systèmes et départements pour la Bretagne

	29	56	22	35	44
Diwan	1388	265	363	80	155
Public	630	489	552	251	20
Privé	560	729	147	0	33
TOTAL	2578	1483	1062	331	208
En 1998	2230	1245	937	272	119
Evolution	(+) 348	(+) 238	(+) 125	(+) 59	(+) 89
Evolution %	15.6	19.11	13.34	21.69	74.79
Sites primaires	40	30	16	3	4
	13 - 11 - 16 P C D	10 - 16 - 4 P C D	9 - 3 - 4 P C D	2 - 0 - 1 P C D	1 - 1 - 3 P C D

P : Public – C : Catholique – D : Diwan

Basse et Haute-Bretagne !

Cela n'étonnera personne si nous mettons le Finistère en tête avec 2.578 élèves dans 40 sites primaires et une progression d'environ 16 %. Il est suivi par le Morbihan, avec 1.483 dans 30 sites et une progression de 19 %, et les Côtes-d'Armor avec 1.062 dans 16 sites et un plus de 13 %. La Haute-Bretagne voit les 3 filières d'Ille-et-Vilaine augmenter de 22 % avec 331 élèves et la Loire-Atlantique s'en rapprocher avec 208 enfants et une progression de... 75 % essentiellement due au développement des filières existantes, à l'implantation de Diwan à Guérande et à l'ouverture de deux filières, publique et catholique, à Nantes.

Diwan est implanté depuis bien longtemps dans les cinq départements bretons mais avec un gros point fort dans le Finistère. Div Yezh l'est également depuis cette année avec un certain équilibre dans les trois départements bas-bretons. Il manque encore l'Ille-et-Vilaine à Dihun pour l'être dans toute la Bretagne avec cependant une présence plus forte dans le Morbihan et le Penn ar Bed.

Pour tous, si le filet se déploie, les mailles sont encore bien trop grandes. Ce n'est que l'aube et le début d'un vaste chantier. Au niveau primaire, on peut estimer à 3 % le nombre des enfants qui pratiquent le bilinguisme dans la zone où le breton est ou était traditionnellement parlé, c'est-à-dire la Basse-Bretagne.







Photos Le Peuple Breton

A Vannes, les trois Di sont représentés.

Dans les villes et à la campagne...

Ce n'est pas là où l'on s'y attendrait le plus que se développe le mieux l'enseignement bilingue. Vannes qui était l'an dernier la première ville de Bretagne à offrir le choix entre les trois Di (Diwan, Div Yezh, Dihun) vient d'ouvrir une seconde école catholique où les 42 premiers inscrits viennent s'ajouter aux 111 (+11) de la première, aux 93 (+21) de Diwan et aux 31 (+11) de celle du public, ce qui met cette ville en tête de l'enseignement bilingue breton/français en Bretagne avec 278 élèves dans le primaire et qui représente 4,5 % des enfants inscrits dans les écoles de la ville. Avec les élèves du secondaire ils sont 316.

Toujours dans le primaire, on trouve ensuite des villes où il y a deux filières : Lannion 228 enfants, (315 avec le secondaire), Rennes 218 (277 avec le secondaire), Lesneven 215, Brest 218, Quimper 174 (290 avec le secondaire), Nantes 159, Lorient 158, Plougastel 152, Rostrenen 133, Guingamp 123, Landerneau 121, Ploudalmézeau 100. Saluons enfin dans le club des «centenaires» Theix 109 et Lanester 107 qui y accèdent avec une seule filière.

Il serait temps dans toutes ces villes d'organiser des activités extra-scolaires pour sortir la langue bretonne de l'école et lui donner l'occasion (souvent) de reprendre pied dans la cité.

Les palmes académiques...

Symbole intéressant, cette année Nantes est la seconde ville de Bretagne à offrir les trois Di aux parents. Les 20 petits du public et les 33 de l'enseignement catholique n'empêchent nullement l'éco-

le Diwan de la ville de progresser de 86 à 106 élèves. Bravo les Nantais, vous méritez les palmes académiques !

Il en est de même pour la Région, la municipalité et les Carhaisiens pour leur ténacité face à l'adversité interne et externe dans l'affaire du lycée Diwan. Voila des élus qui relèvent la tête et n'acceptent plus de se plier devant l'Etat. Bravo !

L'observateur attentif remarquera l'obstination nécessaire aux parents bretons qui souhaitent élever leurs enfants dans la langue de leur pays. A l'aube du XXI[e] siècle, dans un pays qui se dit démocratique et riche, les parents de Diwan en sont réduits, comme à Vannes et ailleurs, à construire leurs locaux pour pouvoir faire respecter leur droit le plus élémentaire du choix du type d'éducation à donner à leurs enfants conformément à la déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948. Le fait qu'il en soit de même pour les parents de bien des écoles catholiques qui manient aussi très régulièrement la truelle et le pinceau, ne change rien à cette réalité.

Il est donc révoltant de lire l'inspecteur d'Académie du Morbihan vanter les «efforts» et le «prix» de l'enseignement bilingue.

Pensez donc, 214 heures seraient données à 1.200 collégiens et lycéens du département et 45 postes pour les 1.930 élèves du primaire, fait-il écrire dans la presse, (en confondant bilinguisme et initiation) tandis que son patron de Rennes étale lui aussi ses «efforts» à la télé. Le bon peuple pourrait ainsi croire à leur bonne volonté en oubliant que si les élèves n'avaient pas un enseignant de breton devant eux ils en auraient un de français, d'anglais ou de latin qui leur coûterait plus cher quand on sait le nombre des suppléants qu'on embauche avec des statuts précaires et à bas prix faute de former et de titulariser les maîtres indispensables... en breton.

Yannig BARON



Photo Div Yezh

A Landerneau, les enfants de Div Yezh réclament une troisième classe.

LETTRE OUVERTE AU MINISTRE

Div Yezh, association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique a adressé, le 14 septembre dernier, une lettre ouverte au ministre de l'Education Nationale :

Monsieur le Ministre,

La rentrée scolaire permet de compter 1.942 élèves dans les classes bilingues publiques de Bretagne et de constater une augmentation de 21 %. Contrairement à votre opinion exprimée en juin dernier nous considérons que la progression est forte. Elle serait de 25 % si l'Education Nationale répondait complètement à la demande des parents.

Bien que la circulaire de votre ministère du 7 avril 1995 **"réaffirme l'engagement de l'Etat en faveur de l'enseignement bilingue des langues régionales qui sera organisé lorsque la demande des parents aura été exprimée et reconnue"** nous dénonçons le mépris de l'Education Nationale à l'égard de l'enseignement du breton. En effet l'Inspection du Finistère refuse l'ouverture d'une classe à Landeleau (18 enfants inscrits) et celle du Morbihan refuse aussi à Mauron (26 enfants inscrits) et à Lanester (deuxième site avec une prévision de 18 enfants inscrits). Par ailleurs l'Inspection du Finistère maintient une classe maternelle de 33 enfants, une classe primaire de **24 enfants sur les cinq niveaux** à Landerneau, une classe maternelle de 32 enfants qui seront bientôt 40 et une classe primaire de **22 enfants sur quatre niveaux** à Guipavas. Ces conditions d'enseignement entravent le développement des classes bilingues et rebutent les enseignants bilingues déjà en nombre insuffisant. Cette pénurie conduit les Inspections départementales à demander à notre association de fournir des candidats !

Alors que le Président de la République vient de renouveler à Moncton l'engagement de la France en faveur de la diversité culturelle dont dépend la richesse culturelle du monde de demain, alors que le Premier ministre et vous-même reconnaissent cette richesse, nous subissons et dénonçons l'insupportable réalité qui nous est faite et qui contredit les discours et les règlements de l'Etat.

Nous demandons le respect de nos choix pédagogiques pour nos enfants, le respect de notre culture recommandé par de nombreuses conventions internationales et votre intervention afin d'améliorer la situation des enfants et des enseignants des classes mentionnées ci-dessus et répondre à la demande des parents.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre détermination à faire respecter un droit culturel fondamental et imprescriptible.

Le président, Alan LE GAL

Tous actionnaires !

Comment perdure le Capitalisme ? Tellement pétri de contradictions et toujours plus inégalitaire, n'aurait-il pas dû céder le pas à une autre forme d'organisation sociale et de production des richesses ? Il est toujours présent, plus que jamais omnipotent. Sa meilleure arme ? Trouver sans cesse de nouveaux complices de ses méfaits, de ses excès, de sa démesure. Sa dernière conquête : faire des salariés des actionnaires de leur propre entreprise. Nombreuses seront les victimes de ce piège insoupçonné.

Les miettes du festin

Comment calmer les ardeurs revendicatives des salariés, déjà bien apathiques ? En les rendant partiellement propriétaires de l'entreprise qui les emploie. Les associer au capital, voilà le dernier avatar du compromis – que par ailleurs on nomma historique. Sans cesse recherché par la bourgeoisie pour maintenir sa domination. Certains lecteurs ici s'étonnent : on peut encore parler ou écrire comme cela ? Oui, on le peut !

Trouver des complices malgré eux est un stratagème machiavélique et facile. Cette fois il est symbolisé par les *stock options*, le principe en est fort simple. On attribue aujourd'hui aux salariés des "options" cotées en Bourse et échangeables à terme contre des actions de l'entreprise qui évidemment, tout le monde le souhaite, auront vu leur cours grimper. Ceci n'est pas très nouveau : les dirigeants des grandes entreprises sont rémunérés en partie de cette façon depuis plusieurs années.

Ce qui est nouveau, c'est l'extension à l'ensemble des salariés. Et les promoteurs de la fumeuse idée de nous dire qu'il s'agit là du meilleur moyen de contenir l'appétit déjà féroce des fonds de pension américains.

Maigre rempart quand on devine trop facilement que les "options" octroyées aux salariés ne représenteront jamais plus qu'une part minime du capital des entreprises. De tout temps, les manants ont été conviés à déguster les miettes du festin des seigneurs et maîtres. Les miettes et rien d'autre !

Pour les maîtres du monde d'aujourd'hui, il en va tout différemment. C'est ainsi que Philippe Jaffré, PDG du groupe Elf-Aquitaine absorbé par le groupe Total-Fina, a quitté ses fonctions en empochant officiellement pour 200 millions d'"options". Quelle belle indemnité ! Peu d'observateurs se sont sérieusement offusqués de ce scandale. En quittant la tête du Crédit Agricole, son précédent poste, le sieur Jaffré n'était déjà pas parti les poches vides. Jamais deux sans trois ! Ainsi va le capitalisme...

Transfert de risques

Et le piège se refermera ! Il faut être bien naïf pour croire qu'il suffira d'octroyer quelques "options" aux salariés pour acheter leur adhésion sans faille aux vertus du capitalisme version Casino-Géant. Car un terrible mécanisme se cache derrière le funeste projet. Ce sont déjà les fonds de pension anglo-saxons qui font la loi du marché financier. Ils exigent des rendements boursiers de 15 % par an. Au minimum. Si on peut faire mieux, il ne faut surtout pas se gêner ! Pour assurer un tel rendement des actions, il convient que les firmes émettrices de ces titres affichent les profits qui conviennent. On fixe donc par avance le montant des profits à réaliser et on gère les entreprises en conséquence. Le profit cesse d'être une variable imprévisible résultant de la marche des affaires et devient une donnée. Quelle est alors la variable d'ajustement des comptes de l'entreprise, car il y en a forcément une ? La masse salariale évidemment, puisque la valeur créée par une entreprise – la valeur ajoutée – n'a que deux parts : les profits et les salaires. Ajuster les comptes par la masse salariale, cela veut dire soit baisser – ou s'interdire d'augmenter – les salaires ou bien licencier. Finalement, la véritable variable d'ajustement est l'emploi.

L'emploi de qui ? L'emploi des salariés devenus actionnaires entretemps. Actionnaires et schizophrènes ! Ils sont désormais – tant qu'ils ne sont pas remerciés – tiraillés entre la crainte de voir leur salaire régresser ou de perdre leur emploi et la fébrilité que procure la surveillance des cours boursiers.

C'est un nouveau visage du capitalisme qui se dessinera doucement. Ce ne seront plus les capitalistes – quel vilain mot tombé peut-être trop vite en désuétude – qui prendront les risques de faire ou de ne pas faire de bonnes affaires comme c'était le cas autrefois avec les "grands capitaines d'industries". Petit à petit, le risque est transféré sur les salariés, y compris évidemment les plus modestes d'entre eux.

Il s'agit sans doute là de ce que Margaret Thatcher – relayée par Edouard Balladur – appelait le capitalisme populaire.

Tous actionnaires, certes. Mais aussi tous cocus. Et cocufiés par qui ? Par le capital devenu incapable de jouer son vrai rôle : risquer son argent pour créer de véritables richesses redistribuables. Ce capitalisme-là est moribond. Mourra-t-il vraiment ? En attendant, Monsieur Jaffré, vous pouvez dormir tranquille, les emplois des salariés vous protègent de la mauvaise fortune !

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

Daouzekvet rann :

Vakañsou e Breizh : E Bro-Vrier hag er Vro-Wenn *(heuliad)*

Emañ Erwan ha Rozenn ar Sidaner oc'h ober ur bourmenadenn war vourzh ur vag war ganolioù gwernioù Bro-Vrier.

– Daoust hag-eñ eo chomet naet an dour, amañ er gwernioù ? a c'houlenn Erwan digant paotr e berchenn, o hencher.

– N'eo ket re fall, emezañ. Eveljust, ez eus un nebeud nitratoù e-barzh met pas re. Ar vrasañ kudenn amañ eo ar ragondined, ur seurt avanked anezhe. Niverus tre int deuet da vezañ ha toullañ a reont garidennoù e diribloù ar c'hanolioù. War o-lerc'h ne chom nag elestr na loaioù dour. A-hend-all ar pezh a zo displijus ivez eo trouz motorioù ar bagoù, zoken ar re a vez implijet evit pourmen an douristed. Difennet eo implijout motorioù, sañset, met... !

N'en doa ket echu hemañ gant e gomz ma tiflukas eus korn-tro ur ganol, ur vag dre dan, brammadegoù kreñv d'he heul, ur spont evit tud ha loened ar gwernioù.

Echuet o zroiad gant Erwan ha Rozenn ha distroet da borzhig an Enez e voe diskouezet un daolenn dezhe gant o hencher. Taolenn ar merkoù graet war bavioù an houidi evit anavezout anezhe an eil eus egile. Pep perc'henn en deus evel-se e verk dezhañ e-unan, un troc'h pe ouzhpenn.

Goude-se hag a raok mont da weladenniñ ar Vro-Wenn nepell eus amañ e ya Erwan ha Rozenn da welet mirdioù ar gwernioù : ti-soul Bro Vrier, ti ar plac'h nevez, ti ar skluzer ha kêriadenn Kerhinet. Un daolenn glok eus ar vuhez er gwernioù gwechall a gaver er mirdioù-mañ, eeun ha pinvidik war un dro.

Ma 'z eo Bro-Vrier ur vro ouez, graet gant ar mor o tont hag o vont a-hed kantvedoù ha kantvedoù, miret evel-se dre youl ha stourm tud ar Vro, ar Vro-Wenn a zo anezhi ur seurt dastumad tablezioù da c'hoari damoù graet gant ar mor, an heol hag an avel met dreist-holl gant labour ha c'hwezenn ar baluderien.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Ret eo evel Erwan ha Rozenn mont war varc'h-houarn abred diouzh ar beure war hentoù moan ar paludoù-holen, war-dro Gwenrann, Sailhe, Bourc'h-Baz ha leuniañ e skevent gant aer fresk ha sall an deiz o tont. Ret eo bamañ e zaoulagad gant ar sav-heol o wadañ war al lagadoù hag arvestiñ ouzh an herlegoned gwenn o klask o boued er poulloù.

Ha d'an abardaez noz, da heul Erwan ha Rozenn adarre eo ret arvestiñ ouzh labour ar baluderien e dibenn un devezh heol tomm. Darn gant ur rozell troad hir anvet gante "las" a zastum an holen diwar c'horre an dour hag a ra bernioù bihan gwenn erc'h gantañ war kleuzioù al lagadoù. Darn all a garg gant palioù kleuz karrigelloù-koufr livet e sklaer : glas, ruz, gwer, evit sevel bernioù brasoc'h un tamm a gostez. Darn all c'hoazh a red eus an eil bontenn d'eben evit ingaliñ red an dour meizh el lagadoù en ur lemel pe adlakaat en e blas an tamm maen glas pe an ibil graet a-ratozh-kaer evit se. Evel un daolenn vev lieslivet o fiñval dirak an nen, labour ar baluderien e serr-noz un devezh tomm a viz Gouere o zo mel d'an daoulagad.

A-us d'ar paludoù e sav sonn tourioù tolzennek ilizoù Sailhe ha Bourc'h-Baz ha tro-zro kêrioù ha kêriadennoù, anvioù brezhonek dezhe holl : Gwenrann, Ar Poullig Gwenn, Ar Groazig, Penn Bronn, Penn Bae, Pennestin (Penn ar Staen) ha kement zo. Ar pezh ne vir ket ouzh tud diboell, pennoù bras en o-zouez, da lâret ha da adlâret n'emaomp ket e Breizh amañ. Petra faot deoc'h ! E pep lec'h e kaver genaoueien !

E mirdi ar paludoù holen e Bourc'h-Baz e wel Erwan ha Rozenn luc'hskeudennoù ha filmoù o tisplegañ buhez ar baluderien gwechall-gozh ha hiziv-an-deiz ha neuze arrebeuri, binvioù, dilhajoù ha priajoù eus an amzer gozh. Ur vaketenn a zispleg ivez penaos e vez graet war-dro ur palud-holen.

E ti ar baluderien e Sailhe, ur "salorge" gozh, da lâret eo ur c'hrañj pe ur c'hrignol da serriñ an holen, e kavont ivez testenioù eus labour an holen. Displeget e vo dezhe ouzhpenn pegen start eo bet ar stourm un toullad bloavezhioù 'zo evit saveteiñ ar paludoù a oa paotred an arc'hant bras o klask atredañ evit ober un hent tro da douristed Ar Baol.

Ur wech ouzhpenn e welont pegen diaes eo derc'hel ur vro en he sav pa vez nerzhioù kreñv o c'hoari a-enep, arc'hant bras ha tud dinatur.

A-raok kuitaat ar c'hrignol, ar Vro-Wenn hag ivez kreisteiz Breizh e prenont ur sac'had holen eus ar vro, holen yac'hus, karget a vagneziom, peadra da geginañ e-pad mizioù.

(*Da vezañ kendalc'het*)



AN DISTRO SKOL 1999

5 662 skoliad

5 662 skoliad, da lavarout 876 ouzhpenn ar bloaz diaraok (+ 18 %), o deus kemeret hent ar skolioù divyezhek Breizh. 2 251 diouto (+ 13 %) o deus dibabet an hentenn Diwan, 1 942 (+ 21 %) hentenn an Deskadurezh Stad ha 1 469 hentenn ar skolioù katolik. Evel er bloaz diaraok eo kavet 47 % eus ar skolidi er skolioù mamm. Goude digoradur ur c'hlas publik hag ur c'hlas prevez e Naoned e vo kavet an tri hentenn e Liger Atlantel peogwir ez eus dija ur skol Diwan e Naoned ha Sant Nazer hag unan nevez digoret e Gwennrann.

Evel biskoazh eo hogen kerent a ra er c'he-vredigezhioù a-benn kas war raok ar brezhoneg a oar en dije kalz muioc'h a skolidi hep nac'hadennoù digoradur digant Des-kadurezh Stad, digant Deskadurezh katolik hag hep bec'h lakaet war Diwan rediet da c'hoprañ sko-laerien e-pad ar pemp bloavezh kentañ. Ur respont krak an hini eo d'ar re a fell dezho mougañ ar yezhoù rannvroel en anv Republik Gall (an hini gwellañ eveljust hervezo), ar sevenadur hag ar frankiz. Gant ur greskadurezh a 66 % e-pad an tri bloavezh tremenet e vo kollet ar penn ganto dreistholl pa welint ez eo penn kentañ un emsav a teuio brasoc'h brasañ.

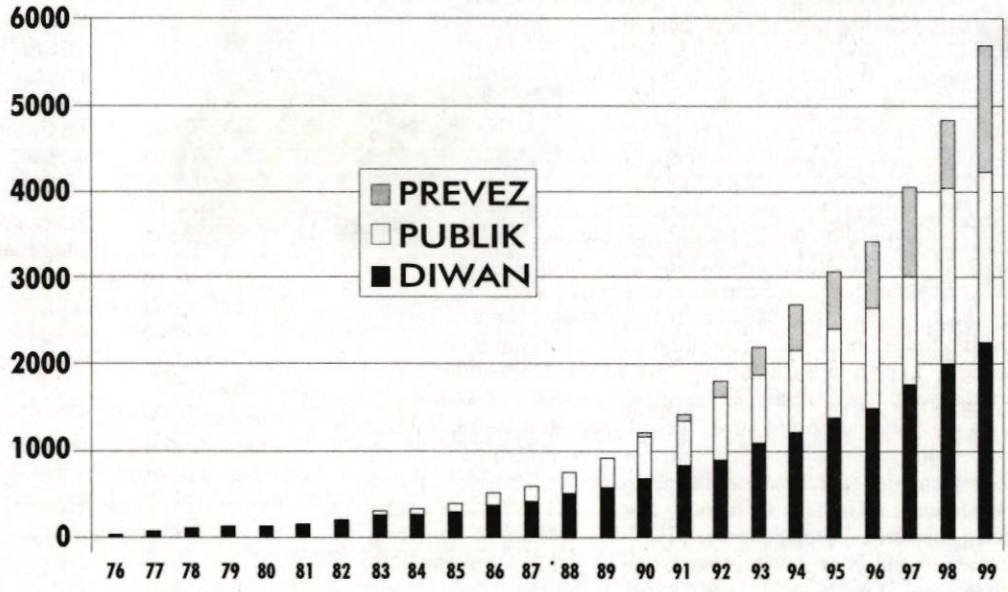
Ne c'hell ket padout

Ne c'heller ket asantiñ ma vez goulennet digant gerent Diwan paeañ div wech ar c'helennadurezh roet d'o bugale : ur wech kentañ evel keodederion Bro C'hall, un eilvet gwech evel kerent e Breizh. Ne c'heller ket asantiñ ma ne c'hell ket deskadurezh stad ha katolik pourvez ar gelennerien evit respont d'ar goulenn. Ne c'heller ket asantiñ ma vo goulennet digant gerent ar skolioù-se klask ar gelennerien ur sizhun araok pe goude an distro skol. Ne c'heller ket asantiñ ma vo muioc'h mui a eilourien n'o deus ket bet peurliesañ ur stummadur gentañ. Ne vo ket diskoulmet ar gudenn hag a vo brasoc'h c'hoazh en amzer da zont e-keit ha ne vo ket aozet ur genstrivadeg a-ratozh a-benn tuta skolaerien divyezhek. Koulskoude ur spi a zo abaoe ur bloaz peogwir niver ar studierien war ar brezhoneg e bloavezh kentañ skol-veur Roazhon a zo bet daouc'hementet. Un dazont micher a zo dirazo peogwir e vo klasket kelennerien brezhoneger a-gantadoù er bloavezhioù da zont. N'eo ket an divyezhehezh un dispign ouzhpenn evit ar Stad rak dirak ugent bugel skoliatet e Diwan, er skolioù publik pe prevez, ez eo ret dezhañ gopran ur c'helenner unyezhek pe zivyezhek.

Ur gudenn bolitikel

88 % eus tud Breizh Izel, Kuzul ar Rannvro, ar C'huzulioù Meur, al lodenn vrasañ eus kumunioù, kannaded, ha senedourien Breizh a zo a-du evit ma vo kelennet ar brezhoneg er skolioù ha n'eus ket kelennerien a-walc'h. Dispriz eo evit pobl vreizh hag an dilennidi. Sinet eo Karta europa ar yezhoù rannvroel pe bihan niver hogen ne vo ket gwiriekaet gant Bro C'hall. Naontek Stad eus Europa o deus sinet ar garta ha n'eus kudenn bonreizh ebet evit triwec'h eus anezho. Hogen, e Bro C'hall, evel lod a lavar, n'eus ket minorelezioù. N'eus nemet keo-dederien bodet dre zegouezh e lec'hioù bennak hag a gomz yezhoù disheñvel ouzh hini Paris. Pa nac'h Stad gall ar brezhoneg, nac'het eo d'ar Vreizhiz an tu d'en em anavezout. Goude bezañ sinet ar garta ha bezan nac'het kemmañ ar vonreizh kalz a lizhiri o deus resevet ar c'hazetennoù. An holl strolladoù Bro C'hall o deus roet o meno. Ur sin vat eo evit yezhoù rannvroel a ziskouez int deuet de vezañ ur gudenn bolitikel.

NIVER A SKOLIDI ER SKOLIOU DIVYEZHEK BREIZH



Hogen ur vouezh roet d'ar strolladoù-se a zo ur vouezh kollet evit ar yezhoù rannvroel rak ez eus enno re a enebourien evit reiñ an tu d'o dilennidi a chom e Breizh da gas war raok an traoù. Alies hon eus o klevet lavarout ne fell ket d'ar Vreizhiz mirout ar brezhoneg peogwir n'eo ket roet ganto o mouezh d'ar strolladoù Breizh a c'houlenn groñs ma vez doujet hor gwirioù sevenadurel. A-benn lakaat un termen d'an dispriz, kas pelloc'h an demokratelezh e Bro C'hall ha tapout buanoc'h an trec'h ret eo ur mouezherezh breizek kreñv. Ur vouezh roet d'an U.D.B. n'eo ket kollet evit ar brezhoneg.

Morvan JIKEL

Pennduig ma c'hazhes

C'HWEC'HVED KLEMM AR TROUS

"Skuizh brein on arru, eme Pennduig, ur wezh loñket dehi he bara laezh da goulz ar gouloù-deiz.

– Diaes eo bet ho nosiad, ma Fennduig, pe miser 'peus bel é jiboessaad ? pe marse 'peus kavet kotton àr ho hentoù nos ?

– Pas, pas, eme-hi, selaouit un tammig."

Sentiñ a ran doc'hti ha selaoù a ran 'elti : kirri-samm ha kirri-samm o pass kant metr a-zoc'h ma zi, ha gete dessibelloù kenken ; ha pa ne vez ket a girri-samm (ar re a samma yer Doux, moc'h ne ouian ket piw, ar re a samma petrol Elf h.a.), e ta da ziwskouarn an den chourrikerezh ar c'hirri-tan fall evoulet pe brammoù an trakteurioeù ; ha kent'ma 'r fin 'vez klewet trous ingal, ust'el ograoù é son heb arsav, mes nend eo na Bach na Mendelshonn a za gete…

Ha ma Fennduig d'ober din ur wignadenn (bamet e cho — man kar pan deo ur plac'h a wigna doc'hin dija 'ven stra – fuilhet, mes pan deo ur gazhes… soñj deoc'h !) ha da lakaad ac'hanin da gompren :



"Klewet ho peus, mestr ! A-pad an nos, me lâr deoc'h a-pad an nos, ema bet red da m' diwskouarn klewed kement'all. Ne vern pegen pell eh an, ne vern doc'h pe tu ag an hent bras eh an, e klewan ataw, a-hed an nos, an tammoù kirri-samm-se é torriñ sioulder an nos ; n'ho pez ket ur munut deoc'h da chom e peoc'h ; a-benn pa ziskenn an trous, pa vec'h é c'hortos un herrad a drankilite, a-benn e ta un trous 'rall a goeñwa, a goeñwa ken a za da voud abominapl, ken em behe-me c'hoant ober ar pezh a rait c'hwi : lakaad ma fawioù araog da stouviñ din ma diwskouarn ! Ha moarvad e rin 'eldoc'h un nos bennaked, ewid pas doned da voud bouzar… Me 'lâr deoc'h faota andur, faota andur ! Sellit, mestr, doc'h ar stirad : me a gav din o deus pellaet kement a drous a oa ! Me ' lâr deoc'h, faota andur ! Mes penaos e rait c'hwi, mestr ? N' ho pez ket c'hwi droug-skouarn ?"

Ha me neusen d' he flourad da lakaad anehi da gompren em bez memes diaesamantoù geti, eh anduran mem ihuern geti ; ha pa flouran anehi, e santan he soñjoù é toned da voud ma re, ha ma re é toned da voud he re… ha ni eurus hon daoù… Ken, ken a vehe 'gosig ankouaet deomp an trous… Ha me da ziskoiñ da Bennduig fenestr ma sal-detriñ, unan bras passapl ha doulb ar werenn anehi ; mes ase, a gav din, n'on ket heuli et divad geti…

Neusen, e sellan doc'h he selloù, hag ar re-mañ zo tro eit d'al lein, d'al lein 'el pa vehe bet Pennduig eh hunvreal ba bed ar stirad, ba bed an neñv. Hi ken tost doc'h ar douar é selloud doc'h an neñv ! Hi, dalc'hmad é spial ma fich ul loenig bennaked res an douar, kass a rahe he selloù bremañ trema ar stirad pe sn heol é sevel ? ne lârin ket deoc'h. Mes ase e choman boemet diragti :

– marse 'vehe ma c'hazhes-me é klask ur bed didrous, ul lec'h sioul heb kirri-tan na kirri-samm ?

- marse 'vehe arru skuizh é redeg ha redeg res an douar, daet kement taol-go, kement motten-douar, kement motten nig anavet dehi ogosig re, marse he dehe un "overdos" ag ar vuhez, ag an trous ?

– marse eh ahe he soñjoù kalz pelloc'h 'wid ma kaven ? beteg ar barados 'wid al loened ijinet ged Drewermann ?

– é klask ar "se" a zo ba-dan peb boud, pe ba peb boud e vehehi ?

– an heol é sevel hag é pariñ àrnehi, an heol a zegass dehi kement a wres, an heol-se a zo he daoulagad dallet getoñ, a venn 'ta e wres ? Ressew a ra ar wres, peotramant en em domma e-gunan ? E dalc'h un Nerzh bennaked eo an heol, pe'n em zerc'hel a ra e-gunan ?

E soñjal 'hoan eh ae marse pell pell soñjoù ma c'hazhes, ken pell ha brassañ prederourion ar bed, daet ar re-mañ da voud moal dre forzh krabissaad o fenn, dre forzh klask ur reskont da dem an darvoudelezh :

e dalc'h ur soñj bennag 'h omp

pe dre zigouez an heni 'h omp ?

Ha kent 'ma 'r fin, perag ne vehe ket soñjoù pe zamsoñjoù sort-sen ged ar c'hazhesed ha dreist-oll god ma heni ? Ya ma heni : pandeogwir par dehi n'en deus ket.

Ase 'h oan arru é klask splannaad soñjoù diabarzh ma c'hazhes pa welan anehi

– kemer he lañs

– tapoud fourch ar genaouenn vras a zo dirag ma zi, plantiñ he c'hrabanoù ba korvig ur bobelan eh oned àr stign.

Kenavo deoc'h prederouriezh !

" Primum vivere deinde philosophare !"

Herri AR BORGN

KINNIG LABOUR

Evit diorren hec'h oberiantizoù e Bro-Gwengamp, emañ Kreizenn Sevenadurel "Roparz Hemon" o klask : un den yaouank. Kevrat "implij yaouank (en tu-mañ da 26 vloaz).

– ret e vo dezhañ (dezhi) komz ha gouzout skrivañ brezhoneg,

– ret e vo dezhañ (dezhi) bezañ dedennet gant ar brezhoneg ha sevenadur Breizh.

– live ar vachelouriezh.

Mont e darempred dre skrivañ:

d'ar Prezidant Kreizenn Sevenadurel "Roparz Hemon"
Leurgër Verdun,
22200 GWENGAMP.

KINNIG LABOUR

STUMDI zo o klask ur c'helenner brezhoneg evit an dud reut.

Ret eo bezañ barrek war ar yezh.

Skrivañ da : Stumdi, BP2, 29450 SIZUN.

Pgz : 02.98.24.10.17.

KINNIGOU LABOUR

MALLUS !

Evit an adkrog-skol. Emañ DIWAN o klask

– ur c'helenner(ez) war ar **Matematik hag ar Skiantoù** evit skolaj Ar Releg (3/4 amzer),

– ur c'helenner(ez) war ar **Soazneg**, evit skolaj ar Mor Bihan, a vo staliet e Plañvour.

Evit ar postoù-se:

Aotregezh dret RET, Kevratet pe get gant an Deskadurezh Stad

– **Kasourien**, evit skolajoù Ar Releg ha Kemper, en o-zouez un implijyaouank.

Brezhonegerien dre ret.

Lizher ha C.V. da gas da: Diwan, BP 156, 29411 LANDERNE cedex.

Pe pgz da : 02.98.30.56.83.

Brud Nevez ha Bugaligou

"Brud Nevez" a zo atav ken plijus. Kavet e vez atav e bep seurt traoù. Hag en ur brezhoneg "beo" ! Ha kenkoulz an niverenn 216, Miz Gouere-miz Eost 1999.

Gant Naig Rozmor, da skouer, eo bet savet ar pennad *"An dimeziou"*. E Bro-Leon evel just. Adkavet ganti ur brezegenn savet er bloaz 1935, e brezhoneg, e Kastell Paol, gant ur *"goulenner"*. Hag ul lodenn e galleg, evit *"Monsieur et Madame de Kerdraon, des propriétaires sympathiques et compréhensifs"*. Ha poanioù skrijus ar mammoù :

"Amañ e teu da zoñj din euz mammgoz ma fried hag he-deus bet 18 a vugale evid gounid he baradoz. Emichañs ema e-barz, rag ar pez a zo sur, keit ha m'edo war an douar, he-deus tañvet an ifern alïesoh eged he zro."

Savet gant Goulc'han Kervella, *Kanaouennou nevez war sujed Jan Konan*, evit ar pezh-c'hoari. Muzik gant ar soner Jakez ar Born. Ha gant Goulc'han ivez notennoù, *Ar brezoneg hag ar marh-houarn, Tro Bro Leon.*

Gant ar skrivagner "nevez" J.C. Miossec, ur gontadenn *Al lenner planedenn*. Ha troet gantañ ivez *Mojennou Llanfihangel*, diwar ar saozneg, savet gant ar C'hembread Patrick Thomas.

Evel kustum e vo kavet *Al levriou*, barnadennoù poellek Charlez ar Gall. Gant Andreo ar Merser ur pennad *"Pilpouserez"*, skrivet *"en e ano e-unan, ha netra ken"*.

"Gwall-vrudet e oa bet Brud Nevez gant Breizh-Info n'eus ket pell... Kaset e oa bet diou wech eur "ger da respont". Jamez n'eo bet embannet. Da bep hini da varn".

Ar stourmer kozh a lavar e venozioù. Hag-eñ ema ar brezoneg war e dalarou ? Daoust hag-eñ ez eus eun Emzao brezoneger ? Daoust hag-eñ ez eus eur gevredigez bugale vrezonegerien ? Daoust hag-eñ ez eus kelaouennou politikel e brezoneg ? Petra a vez soñjet ez-prevez gand ar re o houlenn ma vefe kelennet ar brezoneg ? Perag neuze ober war-dro ar brezoneg ? *"Ouspenn 300 leor am-eus embannet abaoe m'emaon e retred."*

Evel ma skriv Andreo ar Merser, diwar "Bloaziataer Ti ar Vro Kemper : *"Diwar c'hoant ha bolontez vat an dud an hini eo ivez e vo pe ne vo ket graet gant ar brezhoneg en amzer-da-zont"*.

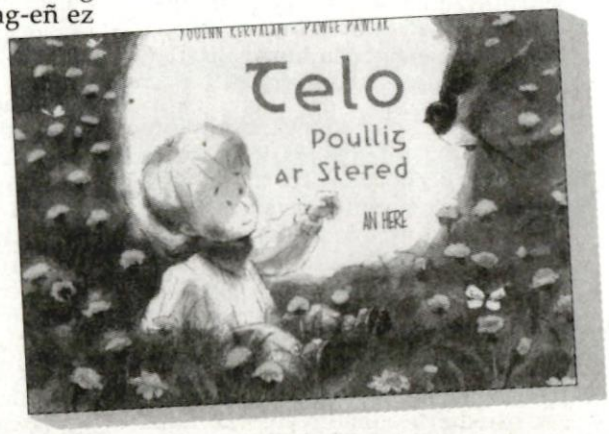
* * *

Ar vugale a zo moumounet bremañ gant kement a levrioù evito. Kinnig a ra *An Here* da re yaouankañ "ul levr gant skeudennoù kuzh-diguzh" : *Pelec'h emañ Arzhig ?* Ul levr savet gant Bettina Paterson, lakaet e



brezhoneg gant Claudie Motais. Kollet Arzhig gant Arzhur, an dourvarc'h bihan. Klask a ra anezhañ. Ha ret klask mat en ur digeri pe en ur sevel traoù. Ha da echuiñ ur piknik dispar, savet gant Toutig ha Loullig, an div logodenn. Ul leor skeudennet brav. Ha solid anezhañ.

Gant *An Here* ivez ul levr all, brasoc'h, hag evit bugale koshoc'h ivez, *Telo, Poullig ar Stered*.. Un istor savet gant Youenn Kervalan. Skeudennaouet brav-kenañ gant Pawel Pawlak. Graet e vo anaoudegezh gant Telo, ur paotr



yaouank, gant ar cthi Iryd ha Pluennig, ar wennili, pe ar wendolig, hervez al levr. Un istor da vezañ lennet d'ar vugale ha da vezañ sellet outañ ivez, gant e skeudennoù ken kaer.

Glaoda MILLOUR

Brud Nevez, Kelaouenn vrezoneg daouvizieg. Koumanànt bloaz, (6 niverenn) 150 L. Brud Nevez, 10 Ru Kemper, 29200 Brest. – Bettina Paterson, *Pelec'h emañ Arzhig ?* Youenn Kervalan, *Telo, Poullig ar Stered*. Embannadurioù An Here. Kergleuz, 29480 Ar Releg-Kerhuon.

Al liamm
Niverenn 315

Kregiñ a ra an niverenn gant c'hwec'h barzhoneg dindan sinadurioù Malo Bouessel du Bourg, Maguy Kerisit, Per Diolier, Aline Gleoneg ha Jean-Yves Broudic ; ar gwerzennoù heson, ar vraventez oc'h en em zisplegañ er from hag en hud a zo ur balzam d'an ene.

An danevelloù a zegas o lod a faltazi, a nevezinti, a wirvoudelezh, pep oberour o kaout e zoare ; sed ma vo tu da vont da heul ijin Riwal Huon, Thierry Chatel, Ann ha Jakez-Erwan Mouton : Priziañ a raio al lenner, a-hend-all, troidigezh ur skrid savet gant Leo Perutz.

Plas d'ar studi avat gant pennadoù Soaz an Tieg (Anna Vreizh, mein-sked ha bravigoù) ha Reun ar C'halan (Pajennoù evit Bro Nevez), skridvarnerezh levrioù Claude Champaud (A jamais la Bretagne), Jef Gedez (Brizh Heol), Liseidi Diwan (Enklaskoù Termen), A. de Saint Exupéry (Ar Priñs Biban), Alan Botrel (Orea), F. Favereau (Geriadur krenn ar brezhoneg), P.J. Helias (Marh al lorh), Yannick Pelletier (Essai sur l'œuvre littéraire de Louis Guilloux)...

Goude bezañ kemmet ar golo, skipailh ar gelaouenn a zo o ijinañ doareoù nevez da ginnig ar pennadoù, ha pa vez ur skrid gant un oberour nevez, e kaver un nebeut linennoù o reiñ titouroù war e gont.

Tu a zo da gaout ur c'houmanant bruderezh evit 150 lur, da gas war anv Al Liamm da Herve Latimier, 27 bali Laenneg, 35000 Roazhon.

Marzhin GROGENNEG

Patrick GUILLERME,
porte-parole de la Confédération Paysanne du Morbihan

Patrick Guillerme, 39 ans, agriculteur à Theix, près de Vannes, est le porte-parole de la Confédération Paysanne du Morbihan, et l'un des deux représentants de la Bretagne administrative, avec René Louail, des Côtes-d'Armor, au comité national de ce syndicat paysan. Né dans une famille de paysans, son premier métier a été cuisinier entre 15 et 23 ans. *"Le métier de cuisinier m'a fait découvrir la condition de salarié dans un secteur qui, à cette époque (1975-1983), ne brillait pas par son avance en matière de conditions de travail (60 h par semaine) et de représentation syndicale. Ce métier m'a également sensibilisé aux aspects qualificatifs de notre alimentation à travers une expérience en restauration collective."*

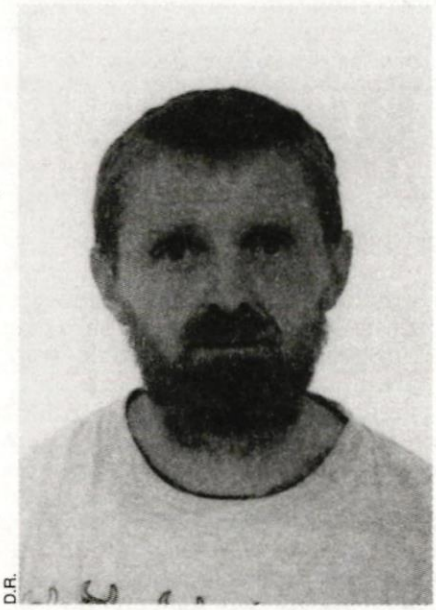
Installé comme agriculteur en 1985 avec ses parents, Patrick Guillerme travaille aujourd'hui avec ses deux frères en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun), sur une ferme de 90 ha (77 ha en herbe, 10 ha de céréales et 3 ha de betteraves) où tous les trois élèvent 60 vaches laitières en agrobiologie depuis 1990.

Son engagement syndical date de 1986, d'abord à la Fédération départementale des syndicats paysans puis à la Confédération Paysanne en 1992, après une fusion avec les Travailleurs Paysans. *"Arrivant d'une autre branche socio-professionnelle, j'appréciais la vision solidaire (sensibilité tiers-mondiste) et non corporatiste de la Confédération, c'est-à-dire sa vision plus globale des problèmes agricoles et sa recherche de solidarité avec les autres mouvements sociaux. J'étais également sensible au caractère non violent des manifestations : distribution de lait dans les cités, grève de la faim de cinq militants en 1987 pour dénoncer les pénalités qui frappaient injustement les petits producteurs."*

Le Peuple Breton : *L'incarcération de José Bové a été le détonateur d'un formidable mouvement de sympathie dans l'opinion pour ceux qui pratiquent une agriculture de terroir. Comment ce mouvement s'est-il manifesté dans le Morbihan et plus généralement en Bretagne ? Est-ce que la Confédération Paysanne va s'appuyer sur ce courant d'opinion pour peser dans les prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ?*

Patrick Guillerme : La médiatisation de l'action de Millau à travers l'incarcération de José Bové a été le révélateur d'un mouvement plus profond qui dépasse la notion d'agriculture de terroir pour s'inscrire dans une vision plus globale d'agriculture durable ou paysanne, en opposition aux dérives de l'agriculture industrielle (hormones, "vache folle", OGM, pollution, désertification, surproduction...).

En Bretagne, la manifestation de Binic en 1998, puis celle de Pontivy en mars dernier, ont été les signes les plus visibles de la montée en puissance de ce courant regroupant paysans, militants et citoyens. La destruction d'une parcelle d'OGM (maïs transgénique) fin juin à Porcaro



D.R.

s'inscrivait également dans cette logique de résistance citoyenne au diktat des multinationales. Puis la caravane des Indiens : 500 paysans indiens ont sillonné les différents pays européens pendant trois semaines pour alerter les opinions publiques sur les dangers de la mondialisation et des cultures transgéniques.

Tout cela nous donne aujourd'hui l'espoir qu'il est possible de lancer un véritable débat de société sur la mondialisation comme nous avons essayé de le faire lors de la réforme de la PAC (Politique agricole commune) avec le collectif "L'Europe agricole, c'est l'affaire de tous". Car bien sûr, nous ne gagnerons pas sans ou contre les autres, sachant que l'OMC, bien plus que la PAC, touche et touchera chacun d'entre nous dans les domaines suivants : barrières techniques au commerce, mesures sanitaires et phyto-sanitaires, propriété intellectuelle (étendue aux organismes vivants), agriculture, investissement.

Pour les négociations qui débutent le 30 novembre, les USA demandent l'intégration des secteurs du bois, de la pêche, des bijoux, du commerce électronique et de l'investissement, ce qui veut dire remettre au goût du jour mais sous une autre forme, l'AMI (Accord multilatéral d'investissement) que la France a refusé de ratifier. Ce qui est en jeu, ce n'est ni plus ni moins que la constitution d'un ordre économique mondial au service des transnationales et où le juge de paix serait le marché, car l'OMC ne connaît que la loi du marché, elle ne connaît pas l'identité culturelle, les lois sociales, les mesures de protection de l'environnement.

Le P.B. : *Comment les citoyens non paysans, qu'ils soient ruraux ou citadins, peuvent-ils contribuer à modifier le "modèle agricole" intensif pour encourager la qualité et permettre une meilleure rémunération des produits aux producteurs ? Que penses-tu des ventes directes groupées, comme on en voit dans les agglomérations de Rennes et de Lorient, et des magasins biologiques qui se multiplient ?*

P.G. : Face à ce nouvel ordre mondial qui se met en place et semble si loin de nous, se pose évidemment la question : comment résister ?

Dans une société de marché où tout est consommation, c'est évidemment en tant que "consommacteur" que nous pouvons au quotidien modifier le cours des choses et notamment le "modèle agricole breton" :

– d'abord par le choix des produits. Quand le budget alimentaire d'un ménage ne représente plus, en moyenne, que 15 % de son budget global (60 % après guerre, 20 % aujourd'hui pour l'automobile), choisir des produits du terroir ou fermiers, ou biologiques, ou de l'économie solidaire qui coûtent environ 20 % plus cher, ne représente que 3 % de plus sur le budget global. Est-ce trop demander ? Pour certaines catégories défavorisées, peut-être, mais le pro-

blème n'est plus alors alimentaire mais politique (partage du travail, redistribution des richesses...) et éducatif (ce sont les catégories sociales les plus défavorisées qui mangent le plus de viande...),

– ensuite par le choix du lieu où l'on achète les produits. Si les grandes surfaces offrent certaines facilités en présentant en un même lieu tous les produits, toutes les gammes et à des prix défiant toute concurrence, il est clair que ce que le consommateur ne paie pas, d'autres le paient : les fournisseurs bien sûr, et avec eux les agriculteurs et les salariés de l'industrie agro-alimentaire (sous-rémunération, travail précaire). Il faut donc privilégier les circuits de distribution courts : marchés de producteurs fermiers, magasins de vente collectifs en direct, et bien sûr les magasins bio en étant vigilant à ce qu'ils fassent un effort pour s'approvisionner localement, notamment en fruits et légumes.

Le P.B. : ***Depuis 1995, en Bretagne, découpage administratif (non démocratique) mis à part, deux Chambres d'Agriculture sur cinq (Finistère et Loire-Atlantique) sont présidées par la Confédération Paysanne. Est-ce que ces deux chambres ont pris l'habitude de travailler ensemble pour construire une alternative au modèle intensif ? Un changement de majorité est-il envisageable dans les trois autres départements ?***

P.G. : Si, en effet, dans le Finistère et en Loire-Atlantique, la Confédération Paysanne préside les deux Chambres d'Agriculture depuis 1995*, la géographie et l'histoire de ces deux départements sont différentes, et de ce fait leurs visions par rapport à une alternative au modèle intensif le sont aussi.

La géographie (sols, climat) a sans doute plus favorisé la Loire-Atlantique, car elle a permis le développement d'une agriculture très diversifiée (élevage, vigne, horticulture, maraîchage) depuis le début du siècle, ce qui l'a rendue sans doute moins sensible aux sirènes de l'intensification que le Finistère qui avait moins de possibilités de diversification.

L'histoire a joué son rôle. L'urbanisation et l'industrialisation plus rapides et plus importantes en Loire-Atlantique ont sans doute été à l'origine de l'émergence d'un mouvement syndical d'un type nouveau : les paysans travailleurs, issus des luttes sociales de mai 68 et du retour à la terre de néo-ruraux. La Loire-Atlantique a été fortement marquée par la personnalité de Bernard Lambert, fondateur et théoricien de ce mouvement avec son ouvrage : *"Les paysans dans la lutte des classes"*.

L'émergence du courant syndical qui préside aujourd'hui la Chambre d'Agriculture du Finistère est plus récente ; le courant s'est surtout affirmé en opposition aux dérives du modèle libéral finistérien, symbolisé par l'élevage porcin. Pour ce qui est des autres départements bretons, la Confédération Paysanne des Côtes-d'Armor, avec 35 % des voix en 1995, affiche clairement son ambition de devenir majoritaire en 2001. Les fédérations d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, moins structurées et moins soutenues dans leurs départements affichent d'autres ambitions : être leader dans un mouvement social qui milite pour un autre modèle d'agriculture et plus généralement de société. Car la forteresse agricole évoluera à notre sens sans doute plus sous la pression extérieure que par un changement de majorité : l'exemple du Finistère est à méditer !

* NDLR : La Confédération Paysanne présidait déjà la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique auparavant.

Propos recueillis par C. GUYONVARC'H

Mobilisation contre la "mal-bouffe"
Pour une agriculture paysanne et citoyenne

Ne boudons pas notre plaisir ! Le remue-ménage médiatique provoqué par la mise en détention de José Bové et la scandaleuse caution de 105.000 francs imposée à lui-même et à chacun des quatre autres militants de la Confédération Paysanne mis en examen dans l'affaire du démontage d'un Mac Donald's en construction à Millau est une bonne nouvelle pour la démocratie. Au travers des problèmes de sécurité alimentaire, un débat de société est en train de s'ouvrir sur l'avenir de l'agriculture et du monde rural, l'avenir non seulement ici mais aussi dans le reste du monde et notamment dans les pays du Sud. Les bouches s'ouvrent et ce n'est plus pour avaler n'importe quoi ! François Dufour, le porte-parole de la Confédération Paysanne, ne s'y est pas trompé en adressant un remerciement ironique à Madame la juge de la Cour d'appel de Montpellier...



A l'approche d'une nouvelle période de négociation dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doit s'ouvrir à Seattle, aux Etats-Unis, le 30 novembre, et face au diktat que les agro-industriels américains entendent imposer aux paysans et aux consommateurs européens (cf. la viande aux hormones et les organismes génétiquement modifiés), la Confédération Paysanne avait prévenu qu'elle ne resterait pas inerte. Hostile depuis toujours à toute forme de violence envers les personnes, elle ne s'interdisait pas de transgresser la loi pourvu que ses actions soient moralement légitimes. Les lecteurs du Peuple Breton n'auront pas été surpris par la tournure des événements puisque dans le numéro de mai dernier (pages 13 et 14), Yannick Ogor, animateur de la Confédération Paysanne en Bretagne, déclarait "*De nouvelles batailles s'annoncent au niveau mondial. Fin 1999 des négociations intergouvernementales vont s'ouvrir dans le cadre de l'OMC qui a succédé au GATT. Les Etats-Unis veulent y imposer une déréglementation générale et la réforme de la Politique agricole commune (PAC) a été conçue dans ce sens. Les Américains veulent aussi nous imposer leur viande aux hormones. Face à cela, la Confédération Paysanne cherche à développer des solidarités à travers le monde en se rappelant qu'au niveau mondial 50 % de la population est encore rurale*". Et Yannick Ogor annonçait la venue en Bretagne, quelques semaines plus tard, d'une caravane de paysans indiens en lutte contre les cultures génétiquement modifiées, notamment le riz, qui risquent de les placer sous la dépendance économique de semenciers.

Et c'est cela qui frappe dans la démarche de la Confédération Paysanne. Ici, on est à l'opposé des actions catégorielles, pour ne pas dire corporatistes auxquelles nous ont habitué d'autres organisations agricoles plus médiatisées jusqu'à présent. Le contraste est saisissant. Quand certains voient dans les pays d'Europe de l'Est et dans les pays du Sud "*des marchés où écouler nos surplus*" sans guère de considération pour le sort des producteurs locaux (François Guillaume[1] était passé maître dans ce discours cynique), les producteurs de la

➡

Confédération Paysanne pour leur part recherchent avec les paysans de ces régions "*les conditions d'un commerce équitable*". François Dufour est d'ailleurs le vice-président d'ATTAC, cette coordination qui lutte contre les méfaits du capitalisme financier transnational. Il n'est pas anodin non plus que parmi les premiers signataires de l'appel en faveur de la libération de José Bové se soient trouvées des associations de chômeurs comme AC !, l'APEIS et le MNCP mais aussi Droits Devant ! ou Scalp (Sections Carrément Anti-Le Pen) Reflex. Le Pen le savait-il quand il déclara qu'il trouvait José Bové "*sympathique*" ?.. Depuis les élections européennes et son net recul dans les urnes, l'extrême droite est décidément à côté de ses bottes à clous !

Premières victoires... mais la menace est toujours là

La Confédération Paysanne a été d'autant plus incitée à hausser le ton que la multiplication des scandales alimentaires depuis l'affaire de la "vache folle" a fini par inquiéter l'opinion qui est enfin sortie de sa léthargie. Les fameux organismes génétiquement modifiés (OGM), dont beaucoup dans la presse annonçaient le triomphe sans coup férir, sont devenus en quelques mois un contre-argument publicitaire. Aux Etats-Unis même, des associations de consommateurs s'élèvent contre la présence systématique d'OGM dans les petits pots pour bébé. Ici, l'opération que viennent d'engager le groupe d'origine bretonne Glon-Sanders, numéro un français de la nutrition animale, et le producteur de volailles Bourgoin en créant une filière "soja de pays", garanti sans OGM, est un révélateur de ce retournement de tendance.

Pour autant, ne nous berçons pas d'illusions, la menace est toujours là. La filière "soja de pays" ne concernera que 20 % de la production française de soja qui ne représente elle-même que 5 % des protéines de soja introduites dans l'alimentation des animaux d'élevage en France. 20 % de 5 %, ça fait 1 %... L'essentiel de ces protéines de soja, qui entrent tout de même pour 24 % dans la composition des aliments destinés à la nutrition animale en France, continuera à provenir des Etats-Unis (et en moindre proportion du Brésil) où 70 % du soja est déjà génétiquement modifié (contre 0 % en 1994). La plupart des volailles issues d'élevages intensifs et proposées aux consommateurs français seront donc nourries, demain comme aujourd'hui, avec du soja génétiquement modifié. Quand on sait que la seule Bretagne administrative (4 départements) cumule 46 % de la production avicole (volailles) mais aussi 55 % de la production porcine françaises, on comprend combien la Bretagne est concernée par cette question, tant sur un plan économique et sanitaire qu'environnemental.

Dissocier le problème des OGM de la nécessaire recherche génétique

A partir du problème des OGM dans l'alimentation, il ne s'agit évidemment pas de nourrir on ne sait quelles "peurs millénaristes" en rejetant en bloc la recherche génétique dont l'utilité dans le domaine médical n'est plus à démontrer. Mais les OGM, introduits massivement dans les aliments sans aucun débat démocratique préalable (on pourrait en dire autant du nucléaire), posent non seulement le problème du non respect du principe de précaution (les conséquences à long terme des OGM sur la santé restent inconnus) mais aussi le problème de la détention de "l'arme alimentaire" (l'expression est affreuse mais la réalité qu'elle décrit ne l'est pas moins) par quelques grands groupes qui sauront imposer aux paysans l'achat chaque année de nouvelles semences, au prix fort. Les craintes, justifiées, nées de l'introduction intempestive d'OGM dans l'alimentation risquent de créer un climat de confusion néfaste à la recherche génétique appliquée au domaine médical. Le cas s'est déjà produit en Angleterre où un projet, bien avancé en laboratoire, n'a pu aboutir en raison de la récente défiance des investisseurs qui craignaient pour leur image de marque. On comprend donc l'impérieuse nécessité d'isoler le problème des OGM dans l'alimentation en le dissociant de la recherche génétique.



Photo Le Peuple Breton

Le 4 septembre, la Confédération paysanne s'est invitée au festival du cinéma américain de Dauville.

Une révision de la PAC s'impose... mais chacun peut agir à son niveau

La seule alternative au soja génétiquement modifié qui puisse intéresser l'ensemble des consommateurs – et ceci pour éviter qu'une alimentation saine ne soit réservée qu'aux revenus aisés – réside dans une relance de la culture des oléo-protéagineux (colza, tournesol, pois, luzerne, graines de lin), ce qui suppose une révision de la Politique agricole commune (PAC) que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont adoptée, le 25 mars dernier à Berlin. Car, sous la pression des Etats-Unis, ces derniers, y compris les dirigeants politiques français, ont au contraire réduit les aides à ces cultures. Dans ces conditions, quel crédit doit-on accorder aux propos de Jacques Chirac et de Lionel Jospin qui se sont déclarés en accord avec la démarche de la Confédération Paysanne en faveur d'une agriculture paysanne et citoyenne ? Difficile de ne pas y voir des propos de circonstance.

Mais sans attendre une décision politique au plus haut niveau, les collectivités locales (communes, conseils généraux et régionaux) peuvent introduire dès à présent une clause "sans OGM" – mais aussi "sans farine animale" – dans les cahiers des charges qui accompagnent les appels d'offres ou les marchés à commande (quand il s'agit de petites communes) pour la restauration collective : écoles, foyers de personnes âgées, restaurants municipaux. La ville de Lorient, la première en Bretagne et l'une des toutes premières en France, l'a fait pour les OGM dès le 1er octobre 1998 (cf. Le Peuple Breton de novembre 1998), à l'instigation des quatre élus de l'Union démocratique bretonne. Concrètement les entreprises candidates au marché doivent apporter la preuve par la traçabilité des produits qu'elles n'ont pas introduit d'OGM dans le processus de fabrication. Lorient a été rejointe par les villes de Rennes et de Fougères qui se sont inspirées de son exemple. Le conseil municipal de Nantes a été saisi par les deux élus UDB. Les hôpitaux peuvent en faire autant. Et les collectivités locales comme les établissements de santé seront d'autant plus enclins à le faire si chaque citoyen(ne), à son niveau, se mobilise. Puisqu'il est vrai qu'une nourriture saine est l'affaire de tous.

Solenn LE ROUZIC

(1) Ancien président de la FNSEA, ancien ministre de l'Agriculture sous gouvernement Chirac en 86-88 et député européen RPR.

Septembre... vu par Nono





TIMOR-ORIENTAL : LA MARCHE DOULOUREUSE VERS L'INDÉPENDANCE

Territoire de près de 15.000 km², peuplé d'environ 850.000 habitants, ancienne colonie portugaise, le Timor-Oriental a vu son indépendance confisquée en 1975 par l'invasion indonésienne. Il s'en est suivie une guerre et une répression impitoyables, marquées par de nombreuses atrocités de l'occupant. Le référendum du 4 septembre dernier s'est traduit par la victoire incontestable des partisans de l'indépendance, à laquelle les Indonésiens et leurs partisans ont réagi en faisant régner la terreur et en pratiquant un début d'épuration ethnique. Devant l'émotion de l'opinion internationale, l'ONU a fini par décider l'envoi d'une force d'intervention, pour ramener la paix et permettre l'indépendance.

Une indépendance confisquée

Le Timor-Oriental a été découvert par les Portugais. En 1642, ils prennent possession du Timor-Oriental et y implantent un comptoir pratiquant le commerce du santal, cause d'un déboisement précoce. A la même époque, les Néerlandais, nouveaux colonisateurs, établissent leur domination sur l'actuelle Indonésie jusqu'à l'île de Timor.

En 1859, un traité entre les deux colonisateurs, accorde au Portugal la partie Est de l'île et aux Pays-Bas la partie Ouest.

En 1949, lors de la reconnaissance définitive par les Pays-Bas de l'indépendance de l'Indonésie, la partie Ouest de l'île revient à l'Indonésie.

En août 1975, les Portugais quittent la capitale, Dili, au moment où le rétablissement de la démocratie au Portugal s'accompagne de l'abandon de son empire colonial.

Le 5 décembre 1975, dix jours après la proclamation de la République démocratique du Timor-Oriental par le Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor-Oriental (Fretilin), l'armée indonésienne envahit le territoire. L'Indonésie est alors sous le joug de la dictature du général Suharto.

En 1976, le Timor-Oriental est annexé par l'Indonésie, qui en fait sa vingt-septième «province». Cette annexion n'a jamais été reconnue par l'ONU.

Avec l'invasion indonésienne, c'est une nuit terrible qui s'abat sur le Timor-Oriental : la répression de l'insurrection armée et les famines ont fait, en plus de vingt ans, environ 200.000 morts.

La lutte pour l'indépendance

En 1991, l'attention du monde entier est attirée par le Timor-Oriental quand l'armée indonésienne tire en novembre sur une manifestation pacifique pour l'indépendance, à Dibli : il y a sans doute près de 200 morts.

En 1992, la guérilla, repoussée dans les montagnes, est affaiblie par les attaques de l'armée indonésienne et les maladies. Après la capture de son chef historique, Xanana Gusmao, la priorité est donnée à la propagande sur la lutte armée.

En 1996, la situation va être en partie débloquée par l'attribution du prix Nobel de la Paix au militant indépendantiste José Ramos-Horta et à Mgr Belo, évêque catholique de Dili depuis 1988.

Ce prélat, qui a au départ adopté une attitude prudente entre les indépendantistes et les commandos indonésiens, est devenu le symbole d'une résistance pacifique et un adversaire des violences du régime de Djakarta. En 1989, il demande au Secrétaire Général de l'ONU d'organiser un référendum sur l'avenir du Timor-Oriental. En 1994, il interpelle le gouvernement indonésien et crée une commission diocésaine des Droits de l'Homme, qui va prendre la défense des victimes de la répression.

Il faut rappeler aussi que le catholicisme est, avec la langue portugaise, un élément constitutif de l'identité timoraise, par opposition à l'Indonésie très majoritairement musulmane. Aujourd'hui 90 % des Timorais de l'Est sont catholiques. Mais majoritaires, ils ont été victimes, comme les Albanais au Kosovo, d'une exclusion systématique des métiers qualifiés, attribués aux musulmans minoritaires. L'Indonésie a développé une politique d'islamisation et d'imposition de la langue indonésienne. Dans le cadre d'un régime unitaire et centralisé, l'Indonésie a appliqué au Timor-Oriental le slogan (bien connu en Serbie, en Turquie et en France) «un pays, un peuple, une langue». Cela n'a fait que renforcer la volonté d'indépendance des Timorais de l'Est.

La situation au Timor-Oriental se débloque avec la démission, le 21 mai 1998, du dictateur Suharto, à la suite de la crise économique frappant l'Indonésie. Le successeur de Suharto, Jusuf Habibie, ordonne la libération des prisonniers politiques, à l'exception de Xanana Gusmao. Il ordonne le retrait de troupes du Timor-Oriental et invite Mgr Belo à Djakarta. A Dili les étudiants timorais

manifestent pour l'indépendance, mais Djakarta n'offre que l'autonomie.

En effet, Habibie craint de mécontenter ses militaires. L'armée n'entend pas lâcher les richesses du Timor-Oriental, pas plus que certains profiteurs du régime précédent ; ainsi le gendre de Suharto, proche des unités d'élite de l'armée, possède le tiers des terres du Timor-Oriental ! Habibie doit faire face aussi à un sentiment nationaliste très répandu chez lui et pas seulement dans l'armée.

Il faut dire que certains craignent la dislocation de l'Indonésie, en butte à des mouvements indépendantistes dans plusieurs de ses «régions».

La menace d'un deuxième génocide

Le 27 janvier dernier, à la surprise générale, le gouvernement indonésien demande au Parlement d'envisager l'indépendance pour le Timor-Oriental si l'offre d'autonomie était rejetée.

Le 5 mai, le Portugal et l'Indonésie se mettent d'accord au siège des Nations Unies à New-York pour laisser à l'ONU le soin d'organiser un référendum d'autodétermination au 30 août. Le 14 août débute la campagne pour le référendum, marquée par les violences des milices anti-indépendantistes, qui menacent de rejeter le résultat du scrutin s'il est favorable à l'indépendance.

Le référendum du 30 août voit plus de 98 % des 450.000 électeurs inscrits voter, y compris des victimes des milices, portées sur des civières. Les résultats du vote : 78,5 % des électeurs se prononcent pour l'indépendance !

Les autorités indonésiennes ont fait savoir qu'elles reconnaîtraient les résultats de la consultation.

En cas d'indépendance le pouvoir devrait revenir au Conseil National de la Résistance Timoraise, présidé par Xanana Gusmao, sous l'effigie duquel les Timorais ont voté fin août.

Mais c'était compter sans le double jeu de l'Indonésie. La proclamation des résultats va être suivie de deux semaines d'horreur. Les milices pro-indonésiennes, aidées par l'armée et la police vont se déchaîner. Le Timor-Oriental est livré au pillage, aux viols et aux massacres, prévus dès le mois de juillet en cas de victoire indépendantiste. Le tiers de la population du Timor-Oriental est déplacé : plus de 100.000 personnes ont fui à l'intérieur du territoire, réfugiées dans les montagnes et menacées de famine ; plus de 200.000 personnes ont fui ou ont été emmenées de force vers le Timor-Oriental, partie de l'Indonésie. Dili est vidée de sa population. Sous le prétexte de rétablir l'ordre, l'Indonésie décrète la loi martiale et en profite pour envoyer des renforts militaires et policiers.

Après l'avoir refusé, l'Indonésie finit par accepter l'envoi d'une force d'intervention de l'ONU, le 12 septembre, à la suite de pressions des pays occidentaux et du FMI (qui suspend le 10 son assistance financière).

Le commandement de la force multinationale est confié à l'Australie ; elle groupera jusqu'à 8.000 hommes dont 4.500 Australiens, avec la participation des pays occidentaux et des pays d'Asie du Sud-Est. La force multinationale a pour tâches de restaurer la paix, de protéger la mission de l'ONU au Timor-Oriental, de faciliter les opérations d'aide humanitaire, de traduire en justice les responsables des violations des Droits de l'Homme. Elle est autorisée à faire usage de ses armes pour imposer la paix. Il est demandé à l'armée indonésienne de coopérer avec la force internationale, ce qui est reconnaître «de facto» la présence de l'Indonésie au Timor-Oriental. Les premiers éléments de l'Interfet sont arrivés le 20 septembre et ont rencontré moins de résistances que prévu, même si des affrontements ont eu lieu avec les milices qui constituent toujours une menace.

La présence de l'Interfet devrait permettre le passage à l'indépendance du Timor-Oriental, mais la présence d'une force de l'ONU restera sans doute nécessaire pendant plusieurs années pour garantir la paix.

Une aide économique a été promise par le Portugal en cas d'indépendance, une aide pourrait être accordée par la Banque Mondiale, par le FMI et également par l'Australie.

Il reste bien sûr à résoudre le problème du retour des personnes déplacées au Timor-Occidental en évitant qu'elles soient utilisées comme moyen de pression contre l'indépendance du Timor-Oriental et qui restent sous la menace des milices.

Yves JARDIN

Le Congrès Celtique International salue la «dévolution» écossaise à Glasgow

Traditionnellement, le Congrès Celtique International rassemble chaque année des délégations d'Irlande, d'Ecosse, du Pays de Galles, de l'Ile de Man, de Cornouaille et de Bretagne qui se retrouvent pour faire le point sur l'évolution des dossiers politiques et culturels dans chaque pays. M. Alain Monnier, président de la section interceltique et internationale de l'Institut culturel de Bretagne, faisait partie de la délégation bretonne qui s'est rendue à Glasgow pour l'édition 1999, du 26 au 31 juillet. Il a principalement retenu de cette édition le fait que *«la plupart des intervenants ont insisté sur l'impact énorme que pouvait avoir le processus de dévolution auquel l'Ecosse et le Pays de Galles ont donné leur accord, ainsi que l'espoir que représentait le Conseil des Iles, non seulement dans le processus de paix dans le nord de l'Irlande mais pour l'ensemble de la communauté celtique»*. Rappelons que le Conseil des Iles, qui est une proposition de Tony Blair, consiste à rassembler dans une même institution la République d'Irlande, l'Ulster, l'Ecosse, le Pays de Galles, l'Ile de Man et l'Angleterre, un peu sur le modèle du Conseil Nordique.

Parmi les nombreuses interventions savantes, celle de Davidd Trystan, de l'Université galloise d'Aberystwyth, a particulièrement retenu l'attention des congressistes. L'universitaire a constaté que *«les dernières élections au Pays de Galles, pays où l'immigration est importante, loin de créer un processus d'exclusion ont, de 1997 à 1999, marqué une plus grande assimilation des habitants nés à l'extérieur du Pays de Galles»*.

Les congressistes ont pris rendez-vous dans la cité cornouaillaise de Bude, au printemps 2000, avant que Rennes ne les accueille en 2001. Pour tout renseignement sur le Congrès Celtique International, écrire au secrétaire Loïk Chapel (5, rue Berlioz - 29600 Plourin-les-Morlaix).

A BREST, SKED A

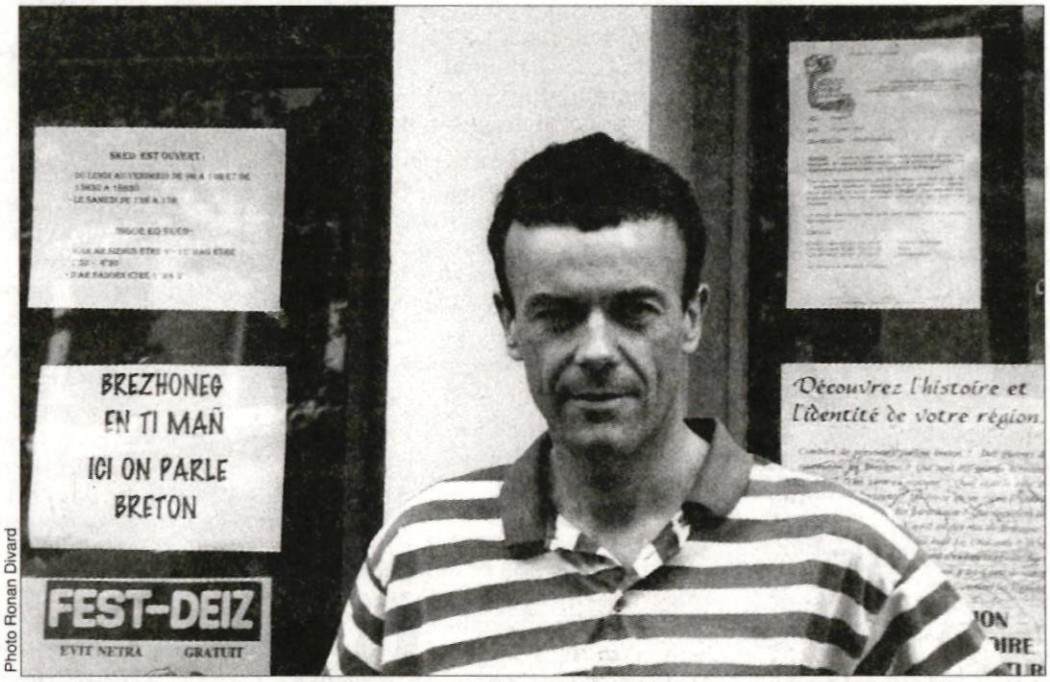


Photo Ronan Divard

Yann-Fañch Kerneis

A Brest, ville qui, du fait de son histoire particulière, a toujours nourri des relations ambiguës avec la culture bretonne (n'a-t-elle pas perdu la Fête des Cornemuses, rebaptisée Festival Interceltique, au profit de Lorient ?), s'est développée depuis 1991 une fédération des associations bretonnes, Sked. Dynamique et imaginaire, cette fédération regroupe aujourd'hui pas moins de 46 associations, qui représentent de l'ordre de 3.000 à 3.500 personnes et couvrent un large champ d'activités : langue, danse, musique, édition, théâtre... Nous avons rencontré récemment son président, l'infatigable Yann-Fañch Kerneis.

Le Peuple Breton : ***Peux-tu me rappeler en quelques mots l'origine de Sked ?***

Yann-Fañch Kerneis : C'est en 1991, à l'initiative de militants culturels et de quelques élus brestois, dont Jean Guéguéniat, que Sked a vu le jour, après plusieurs tentatives infructueuses. L'objectif de cette structure était de coordonner et de développer les activités culturelles bretonnes sur le pays de Brest, à l'exemple de ce qui se pratiquait déjà dans d'autres villes.

Le P.B. : ***Comment avez-vous démarré ?***

Y.F.K. : Dès l'origine, nous avons regroupé 12 associations, ce qui était tout à fait satisfaisant. Par contre, sur le plan matériel et financier, les débuts ont été assez laborieux. Les moyens mis à la disposition de Sked par la ville n'étaient pas à la hauteur des enjeux, ni des engagements. En particulier, nous avons dû pendant trois ans nous contenter d'un local de 40 m². Y organiser des réunions ou des animations était quelque peu héroïque.

Le P.B. : ***Aujourd'hui, vous disposez, apparemment, de conditions matérielles convenables ?***

Y.F.K. : Il est vrai qu'en 1994, s'est présentée l'opportunité de disposer de locaux commerciaux désaffectés en plein centre ville et que grâce à l'aide financière de diverses collectivités locales (Conseil régional, Conseil général, commune de Plougastel) et aux efforts consentis par la mairie de Brest (conseils des services techniques, mise à disposition des matériaux), nous sommes parvenus, par le bénévolat et le recours à un chantier d'insertion, à aménager 360 m² de locaux. Par ailleurs, nos moyens humains se sont également étoffés puisque nous pouvons compter aujourd'hui sur quatre personnes : deux salariés en contrat emploi-jeune et deux personnes chargées respectivement de l'animation et de l'enseignement du breton.

LE VENT EN POUPE

Le P.B. : ***Peux-tu nous dire quel est le rôle exact que joue une fédération telle que Sked ?***

Y.F.K. : Sked assume de fait quatre grandes fonctions, qui se recoupent partiellement : l'information et la promotion, la coordination des activités, l'animation culturelle et, de plus en plus, la proposition d'activités culturelles.

Le rôle d'information et de promotion est tout à fait essentiel : les locaux sont naturellement ouverts au public et Sked veille à répondre à l'ensemble des demandes d'information relatives à la culture bretonne. Un soutien et des conseils sont également apportés aux associations émergentes. Par ailleurs, c'est à l'initiative de Sked que, l'an dernier, a été mise en œuvre sur l'ensemble des villes bretonnes, avec le soutien des autres fédérations et des collectivités locales, la campagne d'affichage "Dis le moi en breton", qui a eu un impact indéniable et sera reconduite cette année sur une plus grande échelle.

Sked cherche également à coordonner les activités et les manifestations, notamment pour éviter autant que possible des effets de concurrence préjudiciables aux associations et faire en sorte qu'il n'y ait pas de "trou" important dans le calendrier . C'est ainsi qu'ont été mis en place un agenda des activités et un service de coordination des festoù-noz. Nous publions par ailleurs un bulletin d'informations, "Skedig", destiné avant tout aux relations entre associations membres.

La troisième vocation de Sked est d'assurer l'animation culturelle : on peut évoquer, à cet égard, les animations régulières dans les locaux (les expositions consacrées à Anjela Duval et, plus récemment, à Xavier Grall ont connu un grand succès), l'organisation de soirées cabaret, le spectacle annuel dans le cadre de la fête de la Musique, la fête du théâtre en breton et le fest-deiz mensuel, qui est proposé sans discontinuer depuis 1994 au port de commerce. Cette année a été marquée par le début d'une collaboration que l'on espère durable et fructueuse avec le Quartz puisque Sked a co-organisé un spectacle sur la nouvelle chanson bretonne, afin de montrer à quel point la langue bretonne peut être aujourd'hui source de création.

Enfin, Sked s'attache à innover dans le domaine des pratiques culturelles. Nous avons créé des cours d'initiation à l'histoire et à la civilisation bretonne qui ont immédiatement rencontré le succès et permettent de toucher des publics un peu différents. Des visites du patrimoine breton sont par ailleurs régulièrement organisées (enclos paroissiaux, abbaye de Landévennec, musée des goémonniers de Plouguerneau,...). Notre salariée bretonnante intervient également, dans le cadre de conventions, auprès des associations, des Maisons pour tous et de collectivités locales, pour assurer des enseignements de breton. Enfin, Internet est accessible au public dans le cadre d'une convention avec la mairie.

Le P.B. : ***Peux-tu évoquer en quelques mots les perspectives pour Sked ?***

Y.F.K. : C'est dans le rôle de développement des animations et de création d'activités nouvelles que se situent les principaux projets et les enjeux cruciaux. Comme la culture bretonne n'est ni une culture de "vieux", ni une culture périphérique, nous souhaitons, d'une part, toucher davantage les jeunes publics en proposant des animations dans les écoles (danse, histoire,...) et, d'autre part, être davantage présents au cœur de la cité : c'est ainsi qu'une grande fête de la danse bretonne sera organisée pour célébrer l'an 2000, place de la Liberté *(ndlr : la place principale de Brest, située face à la mairie).*

Le P.B. : ***Un dernier mot, peut-être, sur la situation de Sked par rapport aux autres fédérations bretonnes ?***

Y.F.K. : Il est clair que, si des efforts ont été consentis par la mairie de Brest, la ville a parfois encore du mal à mesurer l'intérêt de Sked et, d'une manière générale, à appréhender l'importance et le dynamisme de la culture bretonne. Trop souvent, c'est une vision patrimoniale qui l'emporte : il s'agirait de conserver plus que de développer. Toujours est-il que sur le plan des moyens financiers, nous sommes assez largement pénalisés par rapport aux autres structures de même nature. Nous disposerons à présent d'une aide annuelle de 48.000 F (au lieu de 25.000 F jusqu'à présent), alors que, pour vous donner un ordre d'idées de ce qui se pratique ailleurs, Quimper verse 450.000 F à Ti ar Vro, Rennes 150.000 F à Skeudenn Roazhon et Nantes 110.000 F à l'agence Morvan Lebesque...

Propos recueillis par Ronan DIVARD

Renseignements pratiques

Sked, Maison de la langue et de la culture bretonnes / Ti ar brezhoneg ha sevenadur Breizh, 18 straed Duguay-Trouin, 29200 Brest, (pgz : 02 98 80 26 71; plr : 02 98 44 36 97.

E-bost : Sked @ infini.fr ; internet : www.sked.infini.fr).

Ouvert du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, le samedi : 13 h 30-17 h.

David Surette : un Américain en Bretagne

A l'occasion de la Gouel Erwan, l'association Ti Ar Vro Kemper avait organisé une grande soirée musicale, où de nombreux invités se produisaient sur l'esplanade du nouveau théâtre de Cornouaille. Parmi ceux-ci, la présence à première vue surprenante, de David Surette, guitariste américain. Pour en savoir un peu plus, nous sommes allés à sa rencontre avant le spectacle.

Originaire de l'Etat du Maine, en Nouvelle Angleterre (USA), David Surette est un musicien très occupé, qui partage son temps entre l'enseignement de la guitare dans une école, et les concerts un peu partout aux Etats-Unis. « Je joue toutes sortes de musiques, aussi bien dans le style traditionnel américain, comme le country blues, ou les square dances, que du folk contemporain, ou des morceaux celtiques, irlandais ou bretons ».

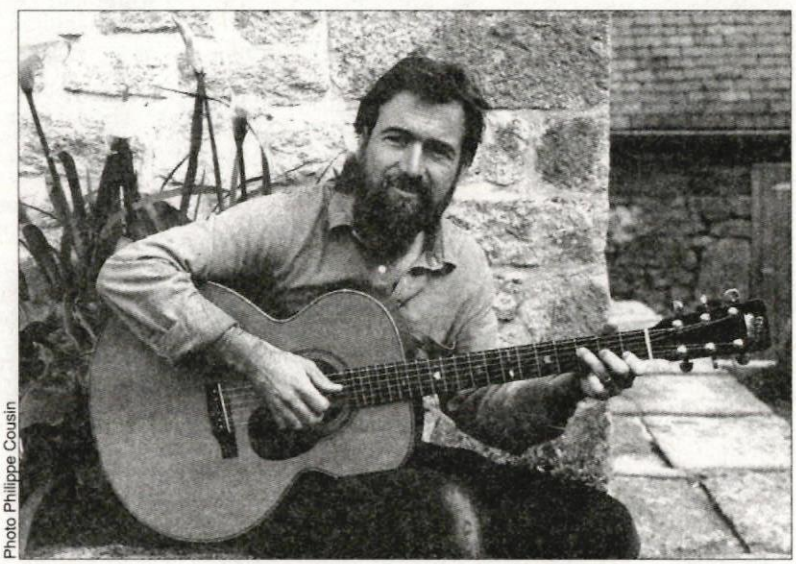


Photo Philippe Cousin

Jouant aussi bien en solo qu'en groupe avec un violoniste, un accordéoniste, une flûtiste, et avec sa propre épouse Susie Burke, elle-même chanteuse, il a développé un jeu brillant basé sur le finger picking. « C'est un style issu du country blues, pratiqué par des musiciens comme Merle Travis, basé sur l'emploi du pouce d'un côté, et des autres doigts qui jouent la mélodie. C'est très intéressant pour guitare solo, car cela permet de développer la complexité des morceaux ».

Difficile pourtant de lui coller une étiquette musicale. S'il a commencé l'apprentissage de la musique avec la guitare électrique, très vite il a délaissé celle-ci pour la guitare acoustique qui présentait davantage d'intérêt pour lui, et lui a permis notamment de s'intéresser au folk ; ce qui l'a amené presque naturellement vers la musique celtique.

« Je joue de la musique traditionnelle en général, avec une forte influence irlandaise et bretonne. En fait j'aime surtout faire rêver l'auditeur, et j'espère que ma musique contribue à le faire voyager dans un monde imaginaire ».

Tout cela nous a amenés à lui demander comment il est venu vers la musique bretonne, qui a priori, est peu connue aux USA. « Pendant mes études à l'Université du New Hampshire, j'ai eu l'occasion de venir passer une année à Dijon dans le cadre d'un échange. De là j'ai visité plusieurs régions à vélo, dont la Bretagne. Là, je suis allé dans un concert du groupe Kornog, et j'ai été totalement subjugué par cette musique. A mon retour aux Etats-Unis, j'ai donc cherché et trouvé quelques disques bretons, ce qui n'a pas été facile, contrairement à la musique irlandaise, très présente là-bas du fait d'une importante diaspora. J'ai donc commencé à apprendre quelques morceaux tout seul dans mon coin.

Puis je suis revenu en Bretagne en 1992 avec ma femme, et l'on est allé un peu partout dans les concerts et les festivals, comme celui de Klegereg. Enfin en 1995, j'ai fait un voyage d'études de deux semaines en Bretagne, et là j'ai rencontré beaucoup de musiciens : Soïg Siberil, Dan Ar Braz, Gilles Le Bigot, Jacques Pellen,... Ils ont été très gentils avec moi, un peu étonnés qu'un Américain s'intéresse ainsi à la musique bretonne. Ils m'ont beaucoup aidé dans mes recherches, notamment au niveau des influences, des façons de jouer, des ornementations », ...

Suite à ce séjour, David a rédigé un long article pour une revue américaine Acoustic Guitar, et cela l'a conduit tout naturellement à produire un nouvel album *Trip to Kemper*, directement inspiré par ce voyage et les multiples rencontres musicales faites en Bretagne.

« C'est un disque entièrement consacré à la guitare solo. Il comprend des morceaux traditionnels celtiques, bretons et irlandais, que j'ai arrangés, mais aussi d'autres régions françaises, et quelques compositions personnelles d'inspiration bretonne. En fait cet album était également ma manière à moi, de remercier tous les gens d'ici qui ont été si sympas avec moi. Sur cet album je ne joue que de la guitare acoustique, contrairement à mon premier CD *Black Roads*, qui comportait aussi d'autres instruments comme la mandoline ou le violon, et qui était un mélange de morceaux du Québec, de la Nouvelle Angleterre, de Suède ou d'Irlande ».

Si les musiques irlandaises ou écossaises sont assez répandues aux USA, en revanche la musique bretonne devra encore faire beaucoup d'efforts pour se faire connaître outre Atlantique. Seuls Alan Stivell ou Dan Ar Braz sont un peu connus là-bas.

Néanmoins David précise que lors de ses récents concerts, pour la plupart sur la Côte Est et en Californie, sa musique a été plutôt bien reçue par le public, qui en redemandait, et voulait savoir d'où provenaient ces belles mélodies à la guitare.

En ce qui concerne son emploi du temps, David Surette est bien occupé, car après le concert de Quimper, suivait une tournée d'une semaine en Bretagne. « C'est la première fois que je me produis ici, et j'en suis très heureux », précisait-t-il.

Après ce séjour en Bretagne, David devait rejoindre les Etats-Unis où sa femme Susie l'attendait, pour mettre la dernière touche au nouvel album qu'ils préparent ensemble. « Des chansons de folk contemporain, composées par moi-même. Un disque un peu différent de *Trip to Kemper*, et qui devrait sortir vers le mois de juillet ». Ensuite David Surette participera au festival national du « Folk Life » organisé cette année dans le New Hampshire.

En attendant le prochain album, vous pouvez toujours écouter l'un de ses deux premiers CD disponibles en Bretagne auprès d'Ar Bed Keltiek.

Philippe COUSIN

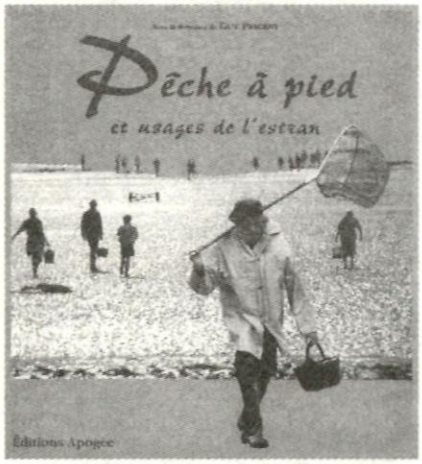
Trip to Kemper. Madrina Music MM201 CD. Celtic Distribution. – *Black Roads*. Madrina Music MM203CD. Celtic Distribution.

◆ La pêche à pied

Une exposition marque la connaissance par son déroulement lui-même (et à ce propos, il reste encore quinze jours avant la clôture de celle consacrée à la pêche à pied, à Saint-Brieuc), mais aussi par le catalogue de l'expo qui l'accompagne.

Guy Prigent, qui donna un article sur le sujet dans le P.B. de mars dernier, nous gâte avec un magnifique catalogue publié par les éditions Apogée, de Rennes.

Tout y est, absolument tout ; l'histoire de la pêche à pied en région briochine du néolithique à nos jours ; l'ethnologie des pratiques, les témoignages des hommes ou des femmes qui en ont fait leur profession ou leur loisir préféré. Deux cents professionnels vivent aujourd'hui de cette activité dans les Côtes-d'Armor, sans statut social clairement défini.

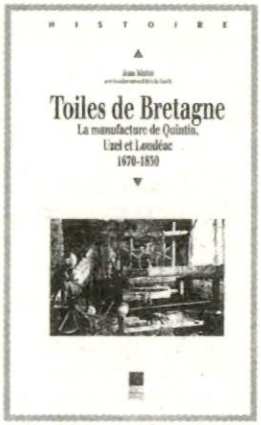


Le catalogue est très documenté. On voit qu'il est l'œuvre de spécialistes véritables et non auto-proclamés. L'outillage, les techniques, la gestuelle de la pêche sont traités avec maintes illustrations. Il y a même un lexique trilingue (français, breton, gallo) sur les espèces vivantes du littoral dû à Daniel Giraudon et Jean-Claude Bouler.

Bref, cet ouvrage de 190 pages, dirigé par Guy Prigent, sera désormais **la** référence. Pour 160 F, ça vaut le coup.

Ronan LEPROHON

◆ Toiles de Bretagne



Le XIX[e] siècle constitue pour la Bretagne le siècle noir. Celui-ci est marqué par une transition démographique loupée, une régression économique et sociale et par une perte totale de tout pouvoir politique. Une des causes de cet état de fait réside dans la ruine des industries rurales. Or, la principale de ces industries rurales était la confection de toiles. Une histoire des toiles de Bretagne s'imposait donc. C'est à cette tâche que s'est attelé Jean Martin dans sa thèse de doctorat consacrée à ce sujet.

L'auteur a divisé son étude en trois parties : l'origine et l'insertion de l'activité toilière dans le commerce international. A ceux qui ne parlent que d'une Bretagne repliée sur elle-même, l'auteur apporte un sacré démenti. Très intéressante l'analyse du pouvoir central sur cette activité, comment la Bretagne perd des marchés à cause de la politique étrangère de la France. Parfois, on assiste à quelques petites erreurs comme la confusion des friches et des jachères et de certaines clauses de la quevaise avec le servage. Je pensais que depuis l'ouvrage de Jeanne Laurent sur la quevaise, tous les universitaires avaient intégré cette distinction. Dans la seconde partie, il nous décrit le fonctionnement technique de la manufacture, rapporte les gestes de chaque métier. C'est une partie moins intéressante mais nécessaire, indispensable ; on ne peut l'éviter. Enfin, dans la dernière partie, la plus captivante, nous est décrite la contradiction entre des rapports sociaux archaïques, marqués du sceau de la rente et une industrie qui connaît à l'extérieur une révolution dans ses méthodes de production. Le résultat, on le connaît, l'industrie bretonne ne pourra pas soutenir la concurrence étrangère et périclitera, engendrant une profonde misère chez ses salariés. D'où plus tard un important exode. Le désir de la bourgeoisie bretonne de maintenir des rapports sociaux dépassés entraîna la ruine des différentes classes de la société bretonne. La description de ces mécanismes est très bien faite ; on est loin de tout chauvinisme, de toute mièvrerie et c'est en cela que cet ouvrage est captivant. Au total, un ouvrage d'histoire économique que l'on attendait depuis longtemps. Espérons qu'il sera suivi d'autres sur d'autres activités économiques.

Hervé PERSON

Jean Martin – Les toiles de Bretagne - La manufacture de Quintin, Uzel et Loudéac 1670-1830 – Presses universitaires de Rennes - 370 p. - 165 F.

◆ Qui parle breton aujourd'hui ?

Beaucoup de lecteurs du P.B. ont déjà eu connaissance (presse et télé) de l'enquête réalisée en 1997 (mars-avril) auprès de 2.500 personnes de Basse-Pretagne par TMO-Régions dans le cadre de l'association "Ar Skol Vrezoneg" dont Charlez ar Gall est président.

Maintenant on peut trouver une excellente analyse de cette enquête publiée sous la forme d'un petit livre édité par Brud Nevez dans sa collection, (c'est le n° 4), *Leoriou bihan* (Petits livres). Malgré le titre de cette collection ce livre est en français. C'est un travail de Fañch Broudic dont on connaît l'activité en et pour la langue bretonne : *"Qui parle breton aujourd'hui ? Qui le parlera demain ?"* L'étude porte sur plusieurs points. Comprendre, Parler, Lire et Ecrire. Une donnée majeure, le vieillissement des bretonnants. Le breton est la langue de l'amitié. L'avenir de l'usage du breton est longuement discuté, présentant aussi les arguments des opposants !

Un point rassurant : *"Les seules impressions favorables de la dernière enquête de TMO proviennent du changement d'opinion des Bretons eux-mêmes par rapport à la langue régionale... Les tendances sont identiques et les évolutions parallèles pour l'occitan et pour le breton."* La conclusion affirme : *"Le breton ne va pas disparaître. Mais..."* Les dernières lignes nous ramènent à l'actualité : *"Lorsqu'elle sera signée, la Charte en tout cas manifestera une forme de reconnaissance légale et d'officialisation de la langue bretonne, bien plus forte que la Loi Deixonne de 1951. En elle-même, cette signature représentera incontestablement un événement d'importance dans le paysage linguistique et politique français."*

En 1992 l'article sur le français langue "unique" de la République avait ajouté à la Constitution sous le prétexte de lutter contre l'anglo-américain. On voit maintenant que ceux qui ont fait voter ce texte avaient autre chose en tête : tuer les langues des peuples de France ! Dans son rapport le célèbre abbé Grégoire reconnaissait qu'à l'époque de la Révolution française sur les vingt millions de Français que comptait la France, six millions parlaient un peu français, mais seulement trois millions le parlaient vraiment et encore moins pouvaient l'écrire.

La "gentillesse des bretonnants" continue, sans doute, à être une cause de non-emploi de la langue. Si dans un groupe tout le monde sait le breton 81,5 % parle breton, mais si quelqu'un ignore le breton 92,5 % choisissent de parler français. (p. 49).

Bretonnants, n'ayez pas peur : soyez "plouks".

G.M.

Fañch Broudic, *"Qui parle breton aujourd'hui ? Qui le parlera demain ?"*, 150 p., 70 F, Brud Nevez.

Salons du Livre

A CARHAIX FESTIVAL DU LIVRE ET SALON DES ROMANCIERS

Le 13e Salon des Romanciers de Bretagne aura lieu, cette année, les 30 et 31 octobre, en même temps que le 10e Salon du Livre de Bretagne à Carhaix.

Les deux manifestations se tiendront sous des chapiteaux distincts mais voisins. Les visiteurs pourront ainsi en venant à Carhaix découvrir la production des éditeurs des cinq départements bretons au cours des douze derniers mois, mais aussi découvrir toute la richesse de la production romanesque des auteurs bretons. Contact : Centre Culturel Breton Egin à Ti ar Vro, place des Droits de l'Homme, Carhaix-Plougrer.

L'Association Gwalarn organise son **Premier Salon du Livre le 5 décembre prochain au Relecq-Kerhuon (29).**

Le thème choisi porte sur la femme en Bretagne.

Les éditeurs et auteurs qui désirent y participer doivent contacter l'association à l'adresse : Gwalarn, 17 rue Camille-Vallaux, 29480 Le Relecq-Kerhuon. Tél. 02.98.30.51.06.

Stage de Breton

L'Association Stumdi propose une **formation longue en langue bretonne**.

Durée : 4 ou 8 mois.

Lieu : à Brest ou à Plœmeur. Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques.

Consulter :
Stumdi, tél. 02.98.24.10.17.

Spectacles



D.R.

Jean Kergrist

Jean Kergrist (théâtre national portatif) sera en octobre :

– Les 7, 8 et 9, à Pont-Scorff (56), au manoir de Saint-Urchaut. (Théâtre de l'Echange, tél. 02.97.32.68.69).

– Jeudi 14, à Brest (29). Maison de quartier Bellevue à 20 h 30 (J. Gérard, tél. 02.98.03.37.37).

– Samedi 23, à Ploufragan (22). Salle Saint Hervé à 20 h 30. (Parents, élèves, école privée, Madame Le Cam, tél. 02.96.78.21.90).

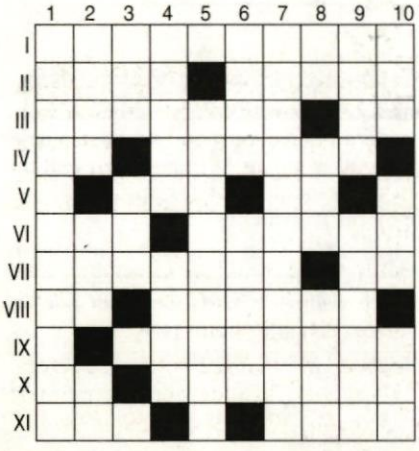
– Vendredi 29, à Rennes (35). Maison de quartier de Villejean, à 20 h 30 (J. Lefeuvre, tél. 02.99.59.04.02).

– Samedi 30, à Bruz (35). Salle polyvalente, à 20 h 30. (Leizig, Arts et Traditions, F. Acker, tél. 02.99.57.10.22).

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 118

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Il est né au milieu de la mer. – II. Peut donc obliger à lever la tête ; Marin né à Brest en 1745 ou ville d'Estonie. – III. Aliment pour aspirateur ; Inversé : demi-lune. – IV. Cet architecte nantais a édifié Notre-Dame de Clisson (initiales) ; Pièces de charrues. – V. Cœur de merlu ; Très différent lorsqu'il est noir. – VI. Dénombre nos évêchés ; Dans un champ ou dans un jardin. – VII. Apparue au XIXe siècle, se danse du Penthièvre à Guingamp ; Inversé : pronom personnel. – VIII. Article ; Technicien du bornage. – IX. Ville en Normandie, fontaine en Bretagne. – X. Démonstratif ; Ver marin. – XI. Attention les yeux ! ; Proche parent de Victor Ségalen, cet amiral brestois fut aussi compositeur.

VERTICALEMENT : 1. Elle parlait encore le breton au siècle dernier. – 2. Sa route est encore très fréquentée ; Son passage est généralement le signe d'une certaine gêne ; Article défini contracté. – 3. Lettres de Kerfot ; Se jette ou se lève. – 4. Au faîte de la célébrité ; Lettres de Bangor. – 5. Ne poussent pas spécialement sur les rives de l'Ellé. – 6. Inversé : pronom personnel ; Dirige, quel que soit le sens. – 7. On peut y voir les ruines du plus ancien et du plus célèbre des sanctuaires bretons. – 8. Né à St-Brieuc en 1844, cet officier fut l'un des chefs de la Commune (initiales) ; Une forme pratiquée notamment par Corbière et Ségalen ; Inversé : parfois sacrificiel chez les anciens druides. – 9. Aujourd'hui, n'est plus réservé à l'homme ; Inversé : Dieu, par exemple. – 10. Tel le gouvernement face au problème des langues régionales ; On peut en faire des manches d'outils ; Parent, par exemple.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 117

Horizontalement : I. SARDINIERS. – II. AN ; RIA ; TRE. – III. INVO (OVNI) ; VRO. – IV. NAISSAIN. – V. TISSERANDS. – VI. F.G. (GEORGES FRANJU) ; ETRIERS. – VII. OSTEL ; AI. – VIII. ANA ; LOGO. – IX. CONTRIE ; UN (UNAN). – X. RIEU ; SENE (ENES). – XI. ERDRE ; NORT.

Verticalement : 1. SAINT FIACRE. – 2. ANNAIG ; NOIR. – 3. VIS ; OANED. – 4. DROSSES ; TUR. – 5. II ; SETTER. – 6. NAVARRE ; IS. – 7. RIAILLEEN. – 8. ETONNE ; NO (NOAZ). – 9. R.R. (ROB ROY) ; DRAGUER. – 10. SECESSION.

Festoù-noz

● **Le 21 octobre,** salle de la Cité, à RENNES, à 21 h



D.R.

Le groupe Oak.

L'Union démocratique bretonne de Rennes organise ce fest-noz avec les 6 musiciens du groupe Oak (l'arbre sacré des Celtes). Ce groupe tourne principalement en Trégor-Goëlo dont les musiciens sont originaires pour la plupart : là-bas, ils commencent à faire un véritable tabac. Mais il y aura aussi Loened-Fall, chanteurs de Kan-ha-Diskan et bien d'autres artistes, dont des couples de sonneurs. Entrée : 30 F.

● **Le dimanche 31 octobre,** à 21 h, salle omnisport de PLOUÉZEC (5 km de Paimpol) : **23e fest-noz de la Toussaint**



Photo : Samuel Bigot

Le groupe Gwenfol.

Cela fait maintenant 23 ans que l'UDB du Pays de Paimpol met les petits plats dans les grands pour faire danser toute la région : l'an dernier plus de 1.500 personnes avaient communié dans la sueur et les vapeurs de Koreff ou de Dremmwel (à consommer avec modération...) pour le plus grand plaisir de tous. Cette année encore, l'affiche alléchante risque bien d'ameuter la foule.

Au programme, vous trouverez le groupe morbihannais Gwenfol, les Trégorrois d'Hastañ, les Paimpolais de Teuz, les célèbres Frères Morvan, les sonneurs Moal et Chaplain, champions de Bretagne 99 et le groupe des Courous D'Nataëy, chanteurs gallos. Entrée 30 F.

● **Le samedi 9 octobre,**
à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44),
fest-noz organisé par Dastum 44
avec les Berouettes, Lemoigne et Janvier
Veillon, Riou et Ebrel, etc.

● **Le samedi 23 octobre,**
à HÉRIC (44),
fest-noz organisé par le comité de jumelage à l'Espace des Bruyères avec Talar, Tosser, tad ha mab, etc.

Forum et Fête de la Culture Bretonne

A Rennes, le 30 octobre, au Liberté (6.000 places), Forum, concert et fest-noz «Une journée pour découvrir, une nuit pour la fête».

Ouverture à 13 h : Forum.

De 19 h à 3 h, concert et fest-noz avec EV, Gwenfol, Skeduz, Morvan-Guguen, Korm, etc.

Culture bretonne

Exposition



Le Musée de Bretagne, à Rennes, présente du 13 octobre 99 au 30 janvier 2000, une exposition inédite sur Xavier de Langlais et la Bretagne graveur et sculpteur.

Stages de Formation

L'Atelier de création audiovisuelle (ACAV) de Saint-Cadou (29450 Sizun, tél. 02.98.68.82.39) organise les stages suivants :

Multimedia, du 11 au 15 octobre, réalisation d'un site Web ; du 18 au 22 octobre, initiation à photoshop).

Vidéo, du 18 au 22 octobre, perfectionnement à la vidéo et aux mêmes dates, montage virtuel sur station Avid.

Courrier

Une lectrice à qui nous demandions, par courrier, une précision sur son état civil pour servir son abonnement, nous répond :

"J'appartiens aux générations qui ont subi la répression culturelle ! Ne pouvant me donner le nom de leur choix : Naïc, mes parents en passèrent par un nom bien français, conforme aux idéaux «républicains» : Anne-Marie ; mais ils m'appelèrent toujours Naïc. Anne-Marie et Naïc sont donc une seule et même abonnée !"

N.D.,
Carhaix-Plouguer

"A la suite de la publication de ma lettre dans le n° 429 du PB, je voudrais faire les remarques suivantes. J'étais habitué à ce que nos adversaires emploient des logos qui peuvent rappeler le découpage administratif de 1941. Ce qui m'a chagriné, c'est que des gens que je ne considère pas comme mes adversaires, bien au contraire, comme le Festival Interceltique de Lorient et le Peuple Breton, aient pu utiliser un tel logo ! (...).

Cela dit, je souhaite un plein succès au Festival Interceltique de Lorient dans les années à venir, ainsi qu'à d'autres manifestations comme le Festival Anne de Bretagne à Ancenis, les Nuits salines au bourg de Batz, le Festival Interceltique de Guérande, le Pardon de La Baule, etc.

Quand au Peuple Breton, je me sens pleinement solidaire (...) face aux agressions dont vous avez été victimes à Lorient (...)."

Daniel Houguet,
Saint-Nazaire

"J'avais laissé tomber le PB il y a longtemps (...). Je me suis réabonné à l'occasion de votre campagne intelligente montée avec «Breizh-Info».

Je trouve que le PB a fait des progrès : couverture en couleur (bien vue la relation avec Roi de Bretagne !), page 2, avec Gicquel !, page 3, avec votre sommaire.

Mais après, je déchante. Si je reste accroché aux faits mentionnés dans les pages suivantes (attentat au festival de Lorient), j'aurais préféré voir relater les faits dans un style «calendrier» : tel jour, telle action...

Si j'apprécie la lettre aux députés (clair, écrit grand, avec photo) je déconnecte de la page 6 à la page 14 (...).

Je trouve qu'il y a du travail de fait : réflexion, écriture, mais (c'est) présenté de façon telle que je n'ai surtout pas envie de lire. Et je me pose toujours la même question : le PB, pour qui est-il écrit ? Pour les militants pur jus ? ou pour les autres ? (...).

J'ai quand même tendance à penser que le plus dur – trouver de la matière chaque mois – est fait. Reste à améliorer la présentation.

Trouver les illustrations est déjà plus difficile. Mais je crois que c'est le prix à payer pour élargir et rajeunir le lectorat.

Au plaisir de lire le PB, quand même."

Y.F.J.,
Ploudalmézeau (29).

"Abonnée au «Peuple Breton» depuis bientôt trois ans, je le lis avec beaucoup d'intérêt. Je profite de cette lettre pour vous remercier d'exister : vos articles «de fond» sont extrêmement pointus et fouillés et je partage quasiment tout le temps vos positions politiques (...). Cependant j'ai été choquée que l'article d'Yves Jardin sur le Festival de Douarnenez (n° de septembre). J'ai passé toute la semaine à Douarnenez pour profiter à fond de ce festival et j'étais heureuse de trouver un grand article sur ce sujet. Mais j'ai effectivement «déchanté». Je m'attendais, bien sûr, à ce qu'une grande part de l'article soit consacrée au cinéma breton (...) mais que toute la part du cinéma yiddish soit occultée (...) je trouve cela assez consternant. J'espère que vous comprendrez le sens de mon intervention. Encore un grand bravo pour votre journal."

Marie de Gélis,
Ploubazlanec (22).

Merci pour tous vos compliments. Mais sur le Festival de Douarnenez, nous n'avons pas été bien compris. Nous avions, dès juin, consacré un article à la dimension yiddish du Festival de cette année. A notre mesure, nous tentions de contribuer à son succès.

En septembre, c'était autre chose : tous les ans, à cette date, nous faisons le bilan de la seule production bretonne présentée à Douarnenez et ceci, quel que soit le cinéma étranger invité.

Vous penserez que nous aurions dû faire une critique de l'ensemble du Festival de Douarnenez. Malheureusement notre pagination ne nous le permet pas encore. Ainsi n'avons-nous rien dit, non plus, des festivals de Quimper, Lorient et Paimpol que nous avions pourtant annoncés... et sur lesquels des articles nous ont même été proposés.

"J'ai écrit à «Télérama» à la suite de sa présentation du film «Du breton dans la tête» sur la Cinquième en septembre dernier : «Il y en a assez !» Cela dit calmement... Quelle mouche (je n'ose marquer quelle mauvaise foi) a donc piqué Michel Daubert à propos de son commentaire sur (...) «Du breton dans la tête», où est relaté le parcours d'élèves bilingues (breton-français) jusqu'au baccalauréat ?

Il écrit : «insoumission native», «ferveur régionaliste surexcitée par de très vieux démons nationalistes». Il cite également une phrase antisémite de Roparz Hemon en 1942. Celui-ci n'a pas été le seul, hélas, dans ce cas au cours de ces années (...).

Mais sait-il, Michel Daubert, que c'est la Bretagne aujourd'hui qui a le pourcentage de voix d'extrême-droite le plus faible (...) ?

«Du breton dans la tête» : bien sûr, en toute liberté. Le bilinguisme s'ouvre au monde, respecte les autres. La conscience de l'identité bretonne s'oppose à l'intolérance (...). Il n'y a aucun «démon» là-dessous (...).

Les Bretons n'ont pas la mémoire courte, eux dont la langue est plus ancienne que le français. Ils veulent parler les deux, tout simplement, en toute citoyenneté."

Alain Piolot,
Fontaines-sur-Saône (69)

"Vous me trouvez absolument navré que mon virement se soit arrêté. Je serais vraiment malheureux sans mon P.B., expatrié comme je le suis.

Voici donc mon réabonnement et merci pour tout."

Yann F.,
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (14)

Courrier

"Je profite de mon changement d'adresse pour vous faire parvenir une modeste contribution (500 F) pour couvrir le préjudice subi lors de la lâche agression sur votre stand lors du récent Festival International de Lorient."

Yvon C.,
Hennebont

"La publication de ma lettre de juillet dans votre numéro de rentrée est pour moi une surprise, puisque vous ne m'avez rien jamais demandé mon accord pour cela, et une mauvaise surprise dans la mesure où mes propos y sont tronqués. Je ne vous cache pas ma déception devant ce procédé cavalier, voire malhonnête."

Jean-Michel Dejenne,
Saint-Herblin (44)

Nous donnons volontiers acte à M. Dejenne que nous n'avons pas publié l'intégralité de sa lettre : elle était beaucoup plus longue et se consacrait à la défense et à l'illustration de M. Chevènement, de son groupuscule du MDC et à son action politique...

Mais il ne faut pas exagérer ! Quand on écrit à une publication, c'est – bien évidemment – pour être publié. Sinon, à quoi bon ? On n'a jamais, dans la presse, «demandé l'accord pour cela». D'autre part, si les propos de M. Dejenne ont été «tronqués» (nous n'avons publié qu'un seul de ses arguments en faveur de Chevènement), ils n'ont pas été trahis et c'est bien ce qui nous permet de refuser l'adjectif malhonnête, nous concernant.

Le courrier de M. Dejenne nous offre l'occasion de rappeler quelques règles de ce courrier des lecteurs.

1) Il n'est pas possible de publier l'intégralité des lettres de nos correspondants, surtout lorsque dans une même missive, ils traitent de plusieurs sujets. Nous sommes obligés de couper leurs textes et nous le marquons clairement par les signes (...).

2) Il n'est pas souhaitable que de trop longues polémiques s'installent par le biais de courriers et de réponses aux courriers, etc. Nous nous réservons, comme tous nos confrères, de cesser les publications à notre gré.

3) Nous ne publions jamais de lettres anonymes.

4) En revanche, il est tout à fait possible que les identités de nos correspondants se résument à des initiales ou à des prénoms. Il suffit de nous le préciser dans leurs lettres.



Il vient de paraître ! Le célèbre (et très beau) calendrier des prénoms bretons édité par l'UDB est sorti. Pour 50 francs franco de port, il sera à vous.

Les commandes sont à passer à UDB - BP 203 - 56102 Lorient Cedex.

Lancement d'une campagne d'abonnement au Peuple Breton

Nos fidèles lecteurs l'auront remarqué. Alors que le prix au numéro de P.B. est de 20 F, l'abonnement est resté à 160 F minimum. Soit une réelle affaire (11 numéros pour le prix de 8). Nous conservons cet avantage jusqu'à la fin de l'année. Profitez-en : abonnez-vous quand il en est encore temps ! Vous pouvez vous réabonner dans les mêmes conditions : adressez-nous votre chèque, même si votre abonnement n'est pas arrivé à échéance : nous prolongerons votre abonnement en cours de 11 numéros annuels.

Pour inaugurer cette campagne d'abonnement, nous offrons cinq CD de notre ami Carlos Nunez. Conditions : être déjà abonné au Peuple Breton ; ne pas être membre de l'U.D.B. ; souscrire un abonnement pour nouveau lecteur.

Les CD de Carlos Nunez seront expédiés aux cinq premiers actuels abonnés (la date de la poste faisant foi) qui nous transmettront les coordonnées d'un nouvel abonné.



Abonnez-vous au Peuple Breton !

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus
à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 15 F
❑ de soutien : 18 F - 20 F - 30 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Musiques de Celtie



BATTLEFIELD BAND - Leaving Friday Harbor (Temple Records COMCD 2080 - Celtic Distribution).

Trente ans de carrière déjà, et toujours sur la route plus dynamiques que jamais. Trente ans ça fait un bail, et le groupe a connu de ce fait plusieurs changements internes, puisqu'au fil des ans se sont succédé : Brian McNeill, Jamie McMenemy, Pat Kilbride, Alistair Russel, Iain Mac Donald, et de nombreux autres. Certains d'entre eux ont poursuivi une carrière solo, ou ont intégré des groupes comme Patrick Street, Kornog ou Orion.

Actuellement Battlefield Band comprend, outre Alan Reid le fondateur du groupe, John McCusker, jeune fiddler, Davy Steele à la guitare et au chant, ancien de Clan Alba et Ceolbeg, et Mike Katz aux pipes et flûtes.

Après avoir produit en 1998 un premier album avec cette formation, Rain, Hail or Shine, les voici de retour à peine un an plus tard, avec un nouvel opus **Leaving Friday Harbor.**

Bien entendu nous retrouvons là le son et l'ambiance habituels, chers à ce groupe de Glasgow. La cornemuse de Mike Latz y est donc très présente, de même que le fiddle virtuose de John McCusker. Enfin Alan Reid et Davy Steele rivalisent de talent pour interpréter les chansons où l'on reconnaît la patte de l'un ou l'autre.

Et petit bonus à la fin du CD, quatre morceaux supplémentaires nous sont offerts, extraits des disques solos de chacun des musiciens. Voici un album de bonne facture, et ceux d'entre vous qui n'ont pas eu la chance d'aller les applaudir du côté de Guingamp ou Concarneau l'été dernier, trouveront là, matière à découvrir cet excellent groupe.

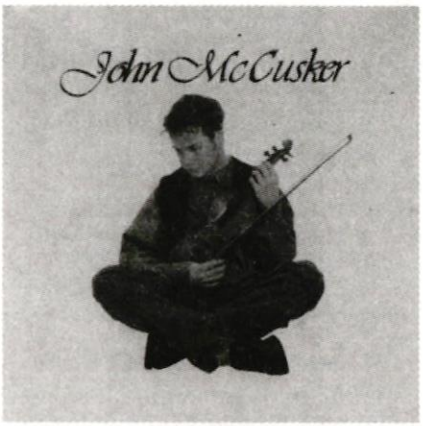
GAELIC WOMEN - Ar Cànan 'S Ar Ceol. (Greentrax CDTRAX 172 - Celtic Distribution).

De tout temps l'Ecosse a produit de magnifiques voix féminines. Pourtant il ne nous avait pas été donné la possibilité jusqu'à présent, de les retrouver ensemble. C'est aujourd'hui chose faite avec la maison Greentrax qui nous sert une superbe galette, nous donnant à entendre en 14 morceaux, tous en gaélique, quelques-unes des meilleures chansons du moment.

Rien que du beau monde, de la divine Karen Matheson à Catherine-Ann MacPhee, en passant par Anna Murray, sans oublier la vétéran Flora MacNeill et ses filles Maggie et Cairistiona MacInnes. Une bonne partie



d'entre elles issues de la tradition gaélique de "Puirt a Beul", chansons de foulage du tweed. Et le final, magnifiquement interprété par une dizaine d'entre elles, est l'inoubliable "Cànan Nan Gaidheal" ou "Language of the Gael", composée par Murdo MacFarlane et popularisée chez nous par Karen Matheson dans l'Héritage des Celtes. Cette chanson est d'ailleurs devenue pour beaucoup un véritable hymne à la langue gaélique. Les textes imprimés en gaélique et en anglais permettent d'avoir accès au sens des chansons. Un album à découvrir absolument.



JOHN McCUSKER. (Temple Records COMCD 2059 - Celtic Distribution).

John Mc Cusker est le violoniste de Battlefield Band. Et comme si le fiddle ne suffisait pas à son bonheur, il joue aussi de l'accordéon, du piano, du cistre et de la flûte. De surcroît il a composé nombre de morceaux figurant sur le présent album.

John a toujours pratiqué le fiddle. Tout jeune, il avait entrepris l'étude du violon classique. Puis après avoir joué dans différents orchestres, il s'orientait vers le traditionnel.

Depuis sa rencontre avec Battlefield Band, J. McCusker a participé à six albums avec eux, et il figure également sur une quarantaine de CD de différents musiciens. Nous les retrouvons d'ailleurs ici. Alan Reid et Iain MacDonald, membres actuels et passés de B. Band, Ian Carr à la guitare, Simon Thoumire au concertina, Simon Thorpe à la basse et Wendy Weatherby au violoncelle.

Composé de morceaux personnels, et d'airs traditionnels écossais, irlandais ou de Cap Breton, l'album forme un ensemble cohérent, où les reels se mêlent habilement aux valses ou aux hornpipes, et où des airs calmes alternent en parfaite harmonie avec des morceaux plus enlevés.

Malgré l'apport des autres instruments, le fiddle reste l'élément central de l'album, et tous les morceaux le mettent en valeur. Un album essentiel pour découvrir que le fiddle n'est pas l'apanage de la musique irlandaise.

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan



10 BALLES

La collection Librio, fameuse pour son prix unique (10 francs !), poursuit son exploration des musiques en tous genres en abordant la planète celtique. Sous la plume d'Emmanuelle Debaussart, ce petit volume de 90 pages dresse un panorama rapide mais assez complet des musiques des pays celtes.
L'état des lieux sonne assez juste, par exemple quand l'auteur évoque le cas Manau: «Si, du folk au rap, l'évolution est logique, le résultat, côté rap comme côté musiques celtiques, révèle un opportunisme certain». Rien à voir, on s'en doute, avec la démarche d'un éditeur parisien débarquant en Celtie. Allez ! Pour 10 balles, ça ne vaut pas le coup de s'en priver.

Jean Michel VEILLON :
«Er Pasker» (Coop Breizh, CD 888)

Allez savoir pourquoi, même s'il n'y pleut pas plus qu'ailleurs, c'est en terre trégorroise que les musiciens poussent comme champignons en automne. Il faut dire que cela fait déjà longtemps que certains creusent le sillon: Jean Michel Veillon est de ceux-là, qui cultiva talent et amitié au sein de groupes aussi fameux que Kornog, Den, Pennou Skoulm, Barzaz...

Le talent s'est (forcément) bonifié au fil des ans, depuis Galorn au tout début des «eighties», depuis «E Koad Nizan» son premier album solo paru en 1993 et « Pont Gwenn ha Pont Stang », enregistré en 1995 avec son complice guitariste Yvon Riou. Et l'amitié est toujours au rendez-vous: pas moins de quatorze copains sont venus prêter la main au flûtiste pour son nouvel album et si je vous livre les noms de Jacques Pellen, Alain Genty, Jacky



Molard, Gilles Le Bigot, Soïg Siberil ou Kristen Nogues, vous réaliserez rapidement que les amis de Jean Michel ne sont pas les premiers venus.

Le résultat est à la hauteur de la mobilisation ! Avec ***«Er Pasker»***, Jean Michel Veillon nous offre une perle, le travail d'orfèvre d'un compagnon sensible, attaché à mettre en évidence la richesse d'une musique bretonne qu'il veut ouverte aux quatre vents de la création et de la découverte. D'une curieuse mélodie, ***«Les Elfes»***, une musique signée Gérard Delahaye, à ***«Shipibos»***, hommage aux Indiens d'Amazonie péruvienne, en passant par la reprise de thèmes bretons - ***«Ar Wezenn Avalou»*** ou ***«Amzer hor Yaouankiz»*** - ou irlandais, les 19 titres d'***«Er Pasker»*** nous donnent avant tout l'occasion d'apprécier toutes les facettes d'un art à la fois raffiné et chaleureux. Pétillant comme le regard malicieux du musicien.

STROLLAN : «Kernours»

En partant d'une idée qui n'est pas franchement toute neuve - ***«lier musique traditionnelle bretonne et rock énergique des années 70»*** – les morbihannais du jeune groupe Strollan parviennent pourtant à créer leur



propre son, un monde musical bien à eux. Ils savent s'y prendre pour introduire percussions et cuivres dans une musique entièrement consacrée ***«au plaisir de jouer»***. Un bonheur perceptible à l'écoute de ce premier CD autoproduit, et qui, en fest noz, s'associe étroitement à celui des danseurs. Y'a d'l'avenir là-dedans !

AN DIAOUL HA PEDER :
«Un taol botez»
(Editions Pluriel, PLCD99005)

«Un taol botez» était déjà un vrai tube, particulièrement adapté aux manifs pour la langue bretonne. C'est désormais tout un disque de chansons plus savoureuses les unes que les autres. An Diaoul Ha Peder ? Un groupe de cinq nanas diaboliques, à la langue acérée et à l'humour pointu. Elles savent prendre la plume pour défendre les bouilleurs de cru (***«Lizher klemm da Aotrou Chirac»***), bouffer du ***«Mac Do»*** dans une chanson très actuelle et clouer son bec à Le Pen avec un ***«Hanter-dro Pen Kasin»*** sans concession (1). Avec ***«Un Taol Botez»***, la chanson titre, elles savent aussi rappeler aux pennoù-



braz de la politique, leurs promesses sur la Charte européenne des langues minoritaires.

Les Diaoul Ha Peder ne se prennent pas au sérieux et leurs coups de fourche n'en prennent que plus de force. Leurs textes, qu'elles signent elles-mêmes ou confient au talent de Louis Conan, touchent la cible et font mouche. C'est tonique et dynamique, marrant et rafraîchissant. Encore un disque que la Sécu devrait rembourser.

Erik MARCHAND ET LE TARAF DE CARANSEBES :
«+Dor»
(BMG RCA VICTOR, 74321 588 792)

«...les binioulades de MARCHAND prennent le dessus sur la folie du Taraf, et la ferveur dansante vire aux tristes geignardises». Ces quelques lignes, extraites de la chronique musicale (?) de Charlie Hebdo, m'ont donné envie de revenir sur un CD paru il y a déjà plus d'un an. On voit bien ce qui, dans la démarche d'Erik Marchand, dérange les racistes de l'hebdo parisien: elle prend complètement à contre-pied l'image d'une Bretagne frileuse,



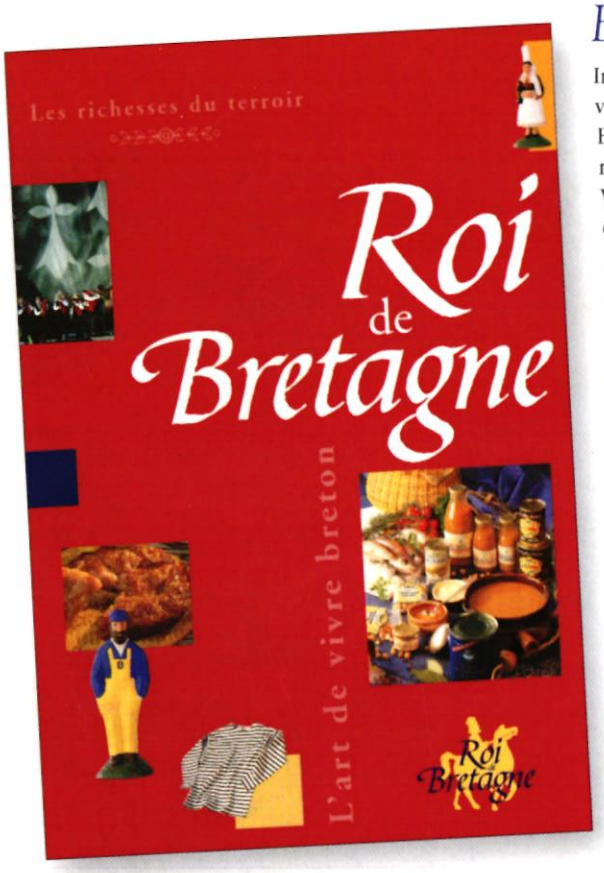
repliée sur elle-même et xénophobe que le torchon de Philippe Val entend véhiculer contre toute évidence.

Incapables de comprendre ce qui se passe ici, effrayés de constater que l'on peut penser et vivre par soi-même sans passer par le prisme parisien, VAL et ses comparses font tout ce qu'ils peuvent pour salir et noircir. En oubliant rapidement que c'est ici, en Bretagne, et non chez eux, à Paris, que l'extrême-droite fait ses plus mauvais scores, et de loin. Et que le travail exemplaire accompli par Erik Marchand et beaucoup d'autres n'y est sûrement pas étranger.

Alors il suffira d'affirmer ici tranquillement que ***«+Dor»*** est un disque épatant, certainement l'un des meilleurs parus en Bretagne ces derniers temps et ce qui s'est fait de mieux en matière de fusion musicale. Les thèmes bretons et la musique rom se marient parfaitement sans que la rencontre ne nuise aux premiers ou à la seconde. Si ce n'est déjà fait, précipitez-vous chez votre disquaire pour vous le procurer et laissez Charlie Hebdo moisir chez votre marchand de journaux !

(1) «...'laoskimp ket an ermin gwenn / etre daouarn Le Pen ...»

Le goût de l'authentique



Bienvenue à bord !

Inoubliable et authentique, la Bretagne vous manque ? Vous en rêvez ? Eh bien sachez que désormais, la retrouver est à tout instant chose facile. Voyez, en 56 pages riches et colorées, ce qu'elle fait de mieux : son art de vivre ! Découvrez le nouveau catalogue Roi de Bretagne : un guide chaleureux grâce auquel vous pourrez mieux connaître, commander et recevoir chez vous, à tout instant, les richesses et les curiosités de ce pays marin, les saveurs authentiques de son terroir, et les échos bien vivants de sa culture.

Embarquez pour la Bretagne !





*Breiz profet deoc'h en he fezh**

* La Bretagne tout entière s'offre à vous.

Des pulls marins pour grands aux petites chaussettes d'enfant, en passant par les crêpes, les biscuits et le kouign amann, les cidres et les bières, les eaux de vie , les confitures, les caramels au beurre salé et les algues marines, sans oublier les livres, les santons, les produits de thalasso, et même les cornemuses !...

Roi de Bretagne

Le catalogue est disponible dans les magasins Roi de Bretagne ou par correspondance en retournant ce coupon-réponse ou sa photocopie à :

Roi de Bretagne
Illien ar Gwen - 29470 Plougastel Daoulas
Tél : 02 98 30 60 60 - Fax : 02 98 40 60 53

❒ Mr ❒ Mme ❒ Mlle

Nom :.....

Prénom : .....

Adresse :.....

.....

Tél :.....

Je désire recevoir le catalogue Roi de Bretagne au prix de 25 F (remboursés dès ma première commande). Ci-joint mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de Roi de Bretagne ou en timbres-poste.

Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

PB2